



bagnoles

ville de
Bagnoles de l'Orne
Normandie



bulletin municipal
n°11
Juin 2025



Sommaire

Edito	p. 02
In memoriam	p. 03
La vie des Bagnolais	p. 04
Cadre de vie et environnement	p. 13
L'administration et les Bagnolais	p. 18
Le lac	P.20
Education	p.21
Bagnoles et la CDC	p. 23
Bagnoles et les séniors	p. 26
Nouveaux services et commerces	p.29
Bagnoles et son patrimoine	p.31
Quartier de la gare	p. 34
Travaux	p. 36
Destination Domfront Bagnolais	p.38
Sports	p. 45
Vie associative	p. 47
Expression de la minorité municipale	p. 50
Agenda	p.51
Infos pratiques	p.52



Chères Bagnolaises, chers Bagnolais,

L'été approche à grands pas et avec lui la promesse de jours radieux et d'une effervescence renouvelée pour notre belle cité de Bagnoles de l'Orne Normandie. Ce mois de juin 2025 est l'occasion de nous projeter vers une saison estivale qui s'annonce d'ores et déjà

mémorable.

Au cœur de cette saison, un événement sportif équestre d'envergure se tiendra à l'aérodrome des Bruyères les 25, 26 et 27 juillet prochains. Près de 1000 cavaliers animeront notre territoire durant ces trois jours, avec en point d'orgue, une magnifique grande cavalcade qui traversera les rues de Bagnoles le samedi après-midi. Nul doute que cette manifestation sera le sommet de notre saison estivale et permettra, une fois de plus, de mettre notre ville et notre territoire en valeur.

Parallèlement à ces festivités, notre engagement pour l'amélioration de votre cadre de vie se poursuit activement. Les travaux de reconstruction du quartier de la gare se finalisent et la réouverture ainsi que le réaménagement de l'avenue du docteur POULAIN apportent déjà une véritable dynamique à nos commerces et à la vie locale. Ces efforts se poursuivront avec le réaménagement du square René JAMBON, qui débutera en fin d'année pour s'achever au début de l'année 2026. De même, après l'approbation de l'avant-projet sommaire pour la reconstruction de notre office de tourisme, les travaux pourront démarrer en 2026.

La préservation de notre patrimoine naturel est également au centre de nos préoccupations. Le premier comité de pilotage pour le désenvasement et le rétablissement de la continuité écologique du lac se tiendra début juin. Il réunira tous les partenaires, services de l'État et monde associatif, afin d'ébaucher les nécessités et les besoins de ce projet crucial pour notre environnement.

Les travaux d'enfouissement des réseaux continuent. Une nouvelle phase, visant à la sécurisation d'une partie de la voirie, sera engagée d'ici la fin de l'année par la communauté de communes. Ces interventions ont été priorisées en fonction des besoins réglementaires, notamment rue de la Sergenterie de Javains ou en raison de l'accidentologie avérée, comme rue Robert COUSIN devant le casino. Au début de l'année 2026, nous engagerons également les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie avenue des Pierres Plates.

Une micro-crèche ouvrira en septembre prochain au sein de l'EHPAD « La Forêt ». Enfin, l'été 2025 sera aussi pour Bagnoles celui du renouvellement de sa quatrième fleur, avec la visite attendue du jury national. Cette distinction, si nous l'obtenons à nouveau, témoignera de l'engagement constant de l'ensemble des services de la mairie et de la SPL, qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de chacun. Je tiens également à remercier chaleureusement le monde associatif pour son implication précieuse dans la vie locale.

Je souhaite à toutes les Bagnolaises et à tous les Bagnolais un magnifique été 2025, fait de belles rencontres, de découvertes enrichissantes et d'amitié partagée.

Votre Maire dévoué, conseiller départemental
Olivier PETITJEAN

Directeur de la publication :

Olivier PETITJEAN

Rédactrice en chef : A. DESTAIS

Comité de rédaction : F. ADDA, J.-F. BELLARD, N. BELZIDSKY, A. BOULANGER, M. CHEVALIER, C. CORBEAU, N. DUBREIL, A. SCHEIDECKER, SPL (Société Publique Locale Destination Touristique Domfront Bagnolais)

Conception : P. DESTAIS

Crédits photos : F. ADDA, SPL, J.-F. BELLARD, M. CHEVALIER, C. CORBEAU, A. et P. DESTAIS, D. MARIE, V. DREUX-COUSIN, P. HUBERT, A. SCHEIDECKER.

Tirage : 2 200 exemplaires

Impression sur papier PEFC

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le bulletin municipal.

Puisque personne ne meurt tant que quelqu'un pense à lui,
ils vivront encore bien longtemps dans la mémoire locale



In memoriam Paul MORIN



Né le 11 décembre 1942 à Saint-Pierre-des-Nids, il y grandit avec ses 4 frères et sœurs et ses parents agriculteurs qui lui ont transmis un attachement profond à la terre. Les années d'école l'ont orienté vers un métier manuel : la boulangerie. Après son service militaire en Allemagne dont il conserve de beaux souvenirs et des amitiés précieuses, il exerce son métier à Paris. Mais la Mayenne reste son point d'ancrage et il y fait de fréquents allers-et-retours avec sa Dauphine, parfois à vive allure.

C'est à cette époque qu'il rencontre Danièle, son épouse qui lui donne trois filles Valérie, Delphine, Séverine et un fils Mickaël. La famille s'agrandit avec cinq petits-enfants et Joseph son arrière-petit-fils.

Les boulangeries se succèdent : Pervençères dans l'Orne, puis Caen pendant quatre ans et enfin Bagnoles-de-l'Orne pendant 21 ans. Ce métier de boulanger est une véritable passion et Paul, en homme engagé et épanoui, est heureux

et fier de satisfaire chaque personne qui franchit la porte de ses boutiques.

C'est aussi dans la vie municipale que cet engagement se réalise. Il a été conseiller municipal pendant trois mandats de 2001 à 2020. L'amour des chevaux l'amène à être membre du syndicat intercommunal du centre équestre de 2008 à 2015, avec la fonction de président de 2008 à début 2014. Passionné de vélo, il est référent cycliste de la municipalité au sein du comité qui a organisé en décembre 2019 à Bagnoles, la Coupe de France de cyclo-cross.

Il vivait ses loisirs avec passion comme les balades avec son chien et les rencontres avec ses chevaux.

Paul nous a quittés subitement le 17 avril dernier à 82 ans.

Une mémoire entretenue depuis 79 ans

Le prieuré Saint-Ortaire, habité par les Frères Servites de Marie, a vu son histoire écrite au jour le jour pendant les 79 ans de présence de « Frère Georges ». Georges-Marie HAMMOND, né le 21 janvier 1925, est arrivé au prieuré en

1946 et y a fait sa profession religieuse en 1947. Très rapidement, il a entrepris un travail de mémoire de l'histoire locale, soigneusement documenté et consigné dans plus de 40 classeurs et cahiers.

Le 31 octobre 2022, il devenait résident de l'EHPAD « L'air du temps » à La Ferté-Macé.

En janvier 2025, à l'occasion de son centième anniversaire, ces écrits ont été visibles sur le site du prieuré, avec le souhait de faire connaître les petits et grands moments de ce lieu de dévotion et pour saluer le travail du frère prieur. Il s'est éteint dans son sommeil le 15 février 2025.





15 janvier : vœux du maire au personnel de la mairie

Le mercredi 15 janvier, s'est déroulée, à l'hôtel de ville, la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel, au cours de laquelle notamment sont soulignés les grands événements tels que les départs à la retraite, les admissions au concours, ou encore les remises de médaille.

Ainsi, au cours de ce moment convivial, Madame Bernadette FERMIN a été remerciée de ses bons et loyaux services à la collectivité.

Elle est entrée dans la commune en tant que remplaçante au début de l'année 2000. Elle a effectué des missions à l'école ainsi que quelques saisons au camping municipal avant d'en devenir agent permanent le 16 mars 2004. Polyvalente et investie, Madame FERMIN a assuré pendant près de 20 ans l'entretien du camping de la Vée. Le 1^{er} février 2025, elle a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Monsieur le Maire a terminé son propos en lui souhaitant « une excellente retraite, même si celle-ci est déjà bien rythmée par son action au dispositif « Ça roule à Domf' » et par ses activités : la broderie diamant et la danse country ».



16 janvier : vœux du maire à la population



Les Bagnolaises et Bagnolais étaient nombreux ce soir-là pour les vœux 2025 présentés par Monsieur le Maire, Olivier PETITJEAN et son équipe. Le Président du Sénat, Monsieur Gérard LARCHER a fait transmettre ses vœux, ne pouvant pas être à Bagnoles.



« Chers amis,

Je regrette de ne pas pouvoir être présent parmi vous aujourd'hui dans une commune qui, vous le savez, me tient particulièrement à cœur et je remercie Monsieur le Maire pour son invitation, qui s'est faite par l'intermédiaire de Jean-René DUGRAIS, un élu très investi avec qui nous partageons un même attachement à Saint Michel des Andaines. Je souhaitais vous transmettre ce message par voix de mon collègue, Olivier BITZ, membre de la commission des lois, qui a participé à la mission d'information sur : « L'avenir de la santé périnatale et son organisation territoriale » et a formulé de nombreuses

recommandations pour améliorer l'offre de soins périnataux. Nathalie GOULET, qui n'a pas pu se joindre à vous, a participé quant à elle, à la commission d'enquête sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques. Tous trois nous avons l'Orne au cœur.

Dans cette période compliquée, ces moments de vœux sont des moments de cohésion précieux qui nous permettent de regarder le chemin parcouru en 2024 et de nous projeter sur cette année qui s'ouvre, c'est ma nature, avec espoir et optimisme.

Concernant 2024, vous me permettrez d'avoir une pensée pour Jean Pierre BLOUET qui nous a quittés il y a tout juste un an et qui était une figure de la commune et plus largement de l'ensemble du territoire. Profondément attaché à Bagnoles-de-l'Orne, Jean Pierre BLOUET a transformé la commune et l'a guidée sur les rails de l'avenir, en favorisant les fusions de communes et en acquérant notamment les terrains de la gare, qui vous permettent aujourd'hui, Monsieur le Maire, de porter un beau projet urbain. Jean Pierre BLOUET reste surtout pour moi un homme d'engagement, profondément humain, attaché à la parole donnée et qui aimait ses concitoyens.

2024 a aussi été marqué par l'attribution du label « Petites Cités de Caractère » qui récompense le travail mené pour mettre en valeur et protéger votre patrimoine. Félicitations.

Je salue l'arrivée aussi en fin d'année du nouveau directeur général des Thermes, Monsieur Alexandre POIRIER.

Je sais combien l'activité des Thermes, comme celle du Casino, sont des facteurs d'identité, d'attractivité et de dynamisme important pour le territoire.

La fin de l'année 2024 a suscité des inquiétudes pour les élus locaux, j'en suis conscient, suite aux premières annonces concernant le projet de loi de finances 2025. S'il est indispensable de réduire nos déficits publics eu égard à la situation financière de notre pays, le Sénat a rappelé la nécessité d'être vigilant quant aux efforts qui vous étaient demandés.

En effet, nos communes sont au cœur de la vie de nos concitoyens. Elles sont le 1^{er} maillon de l'action publique sur nos territoires, un véritable lieu de cohésion sociale, la collectivité d'où partent et où se trouvent les solutions concrètes pour nos concitoyens.

C'est pourquoi le Sénat a profondément retravaillé le projet de loi de finances, afin de limiter les efforts demandés aux collectivités et ne pas entraver vos missions ainsi que vos projets d'investissements.

Je sais notamment que vous avez un beau projet de requalification du lac, là aussi un symbole pour Bagnoles de l'Orne Normandie, pour assurer la continuité écologique, avec des études en cours. Nous avons aussi conscience des problèmes rencontrés par les départements, Monsieur le Président, pris en étau entre la chute des droits de mutation à titre onéreux et la hausse des dépenses sociales.

Je n'oublie pas non plus que vous contribuez fortement au développement de notre économie, puisque 70% de l'investissement public provient des collectivités.

Quant à l'année 2025 qui s'ouvre, je veux y voir un souffle d'espoir et d'optimisme, porté par ce sentiment d'unité nationale qui a vibré à l'occasion des Jeux Olympiques et la réouverture de Notre-Dame de Paris. Des événements qui ont démontré au monde entier que notre pays pouvait relever de grands défis lorsqu'il est rassemblé.

Nos territoires sont indiscutablement des facteurs d'unité. C'est pourquoi, il est indispensable de vous soutenir dans l'exercice de vos missions et de vous rendre le pouvoir d'agir, en simplifiant les multiples procédures qui vous entravent aujourd'hui.

Je suis effectivement convaincu, avec mes collègues sénateurs, que c'est par la proximité que nous parviendrons à répondre aux enjeux de demain, en travaillant de concert avec l'ensemble des acteurs locaux : agents des collectivités, commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs, monde associatif... car c'est vous qui êtes le cœur battant de nos territoires.

Je vous souhaite donc, à chacune et chacun d'entre vous, des vœux personnels de santé, de bonheurs partagés avec vos proches, en famille et entre amis. À travers vous, je formule des vœux pour Bagnoles de l'Orne Normandie, ses élus, ses habitants.

Mes origines et mes racines sont ici, je ne l'oublie pas, du côté des Ramiers à Saint Michel.

Alors excellente année à vous toutes et à vous tous. »



22 – 23 février 2025 : 7^{ème} Salon Gourmand



Ce rendez-vous régional est maintenant bien connu des Normands et marque le début d'une année d'animations dans la station thermale. Près de cinquante exposants (arts de la table, coutellerie, épices, pain de campagne, charcuterie, foie gras, volaille, conserves de poisson, escargots, vins français, cidre, poiré, alcools, confitures, chocolat, macarons, légumes, thés, miel) ont

retrouvé ou découvert l'ambiance du Salon Gourmand. Les visiteurs apprécient les produits présentés en dégustant et profitant des conseils de professionnels. Chacun prend le temps de découvrir, d'expliquer et d'échanger dans une ambiance de convivialité. Les midis, la restauration mise en place par le Rotary club fait valoir tous les produits proposés par les exposants.

Pendant le salon, des animations sont proposées gratuitement au public.

Tout d'abord, le samedi matin et le dimanche matin, un atelier chocolat accueille plus particulièrement les jeunes qui réalisent eux-mêmes de jolies présentations qu'ils dégustent avec les adultes présents. Clémence PELE de la boulangerie-pâtisserie « la Gourmandine » s'est investie avec ses deux apprenties pour expliquer le travail du chocolat.

Lucie HARDY de « La Cave Harditine », place de la République, a, quant à elle, présenté des conseils dans le domaine œnologique : comment servir les vins ? Comment les accompagner ? Comment les présenter ? C'est un dialogue instructif qui s'instaure entre le public et Lucie.

Un atelier floral animé par Aline DUPRE, « Ferté-Fleurs », rue Saint-Denis à La Ferté-Macé a permis d'expliquer la réalisation d'un gâteau de fleurs avec de véritables boudoirs et d'un bouquet de fleurs coupées. Là encore, les échanges de questions-réponses ont enrichi ce moment.

Enfin, la venue de chefs étoilés attise la curiosité des spectateurs tous les ans. Arnaud VIEL de la Renaissance à Argentan (1 étoile au Guide Michelin) et son ami Lahcen HAFID, chef du Ritz à Paris et Président des Disciples d'Escoffier au Maroc ont réalisé des plats que les spectateurs ont pu goûter après une généreuse distribution. C'est un dialogue convivial qui s'instaure avec le public, avec des questions parfois techniques, des réponses simples, de la bonne humeur. Le dimanche, c'est le chef étoilé local, Franck QUINTON du Manoir du Lys, accompagné de son équipe qui propose à son tour une présentation culinaire valorisant le champignon avec dégustation et accord mets-vins sur les conseils de Lucie de La Cave Harditine.

Ainsi, le Salon Gourmand 2025 aura été à nouveau l'heureuse rencontre de la gastronomie et du savoir-faire.



Rendez-vous est pris pour la prochaine édition les **21 et 22 février 2026**.

1^{er} mars : super loto solidaire du Lions Club, un moment incontournable



La grande salle polyvalente des communs du château a accueilli le premier grand rendez-vous populaire de l'année, ce 1^{er} mars.

Moment incontournable mis en place depuis près de 20 ans, le loto organisé par l'association Lions Club Bagnoles Pays d'Andaine a rassemblé environ 900 participants, venus tenter

de gagner un ou plusieurs des nombreux lots mis en jeu.

Certains participants, se sont déplacés en famille, avec des amis ou seuls et ont pris leur place plusieurs heures avant le coup d'envoi. Dès 20 heures, un silence de cathédrale rythmé par l'annonce des numéros de grille a permis aux plus chanceux de décrocher les premiers lots.

Plus de 10 000€ de dotations étaient en jeu. Parmi les plus convoités, le premier gros lot était 4 000€ de bons d'achat, le second 2 000€, puis un voyage, un téléviseur grand écran ou un vélo électrique. Les bénéfices étaient destinés, à hauteur de 2 000€ pour chaque association, La Ligue contre le cancer de l'Orne et Cadet Roussel Flers, association qui aide les enfants atteints du cancer.

21 mars : Dick ANNEGARN

Vendredi 21 mars, Dick ANNEGARN, artiste auteur-compositeur et interprète néerlandais, bien connu pour sa chanson « Bruxelles » en 1974, a été accueilli au Centre d'Animation et de Congrès dans le cadre du Festival du Printemps de la Chanson en partenariat avec le Département.

Pour cette 19^{ème} édition, le spectacle a affiché complet et fut très apprécié, avec en prime un petit brin d'humour « nature » pour un public conquis et complice.

Nouveauté : un service petit-snack et rafraîchissements ont été proposés en amont et à l'issue du spectacle, sur place.



23 mars : Bagnoles Moteurs Classiques, exposition de véhicules anciens, des voitures de légende, un label convoité



Le dimanche 23 mars au matin, l'association « Bagnoles Moteurs Classiques », présidée par Christophe COUSIN, a organisé son premier rassemblement mensuel « Cars & Coffee » de l'année, qui a rassemblé environ 50 voitures anciennes, offertes au regard des passionnés. Parmi les véhicules de collection les plus rares : Rolling Dupressoir 1913, Sandford 3 roues 1927, Panhard Dyna Z 1956, Renault R8 Gordini, entre autres automobiles populaires, sportives ou prestigieuses.

Le club est affilié à la Fédération Française des Véhicules d'Époque et son président, Bernard POSTAIRE, a remis en main propre à cette occasion le label « Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque » au maire Olivier PETITJEAN. Ce dernier, en remerciant le BMC dont les valeurs et la détermination ont permis l'obtention du label, a souligné l'engagement de la commune envers le patrimoine automobile, qui a marqué de son empreinte la ville de Bagnoles-de-l'Orne dès la venue des premiers curistes au début du XX^{ème} siècle. Ce premier grand rassemblement de voitures anciennes de l'année, comme ceux qui ont suivi chaque 4^e dimanche du mois, a attiré de nombreux visiteurs.



Du 5 au 19 avril : « Les Andain'ries », 25 ans de franche rigolade



Le festival d'humour « Les Andain'ries » créé en 1998 par Serge BRETTEL, a célébré, du 5 au 19 avril 2025, ses 25 ans de franche rigolade. En guise de gâteau d'anniversaire, des têtes d'affiche comme « Les BODINS » et « Jeanfi JANSSEN ».

Tout est parti du souhait de Serge, alors président d'une amicale laïque, d'apporter dans le quotidien des gens un peu d'humour et de bien-être. Ce souhait, plus indispensable aujourd'hui que jamais, a été l'impulsion qui a fait évoluer la fréquentation des 150 spectateurs

du début aux quelques 7 000 entrées en 2025, preuve confirmée du succès et de la popularité actuels.

Ce festival, qui tient à garder une taille humaine pour offrir des spectacles à haute teneur humoristique tout en proposant des tarifs modérés, ne fonctionne que grâce aux bénévoles de l'association, qui a une seule employée Cathy BRETTEL, pour gérer l'ensemble des tâches administratives, la comptabilité et la communication.

24 avril : atelier prévention contre les arnaques en ligne et le démarchage à domicile

Dans le cadre des activités du CCAS, au Centre d'Animation et de Congrès, un atelier de prévention a été proposé pour sensibiliser aux arnaques en tous genres qui guettent chacun d'entre nous, notamment en termes d'arnaques en ligne et autres démarchages abusifs.

Les intervenants, Damien VATINEL, conseiller numérique de la communauté de communes Andaine-Passais et deux gendarmes de la brigade de La Ferté-Macé ont rappelé, chacun dans son domaine de compétence, que les sites internet, les réseaux sociaux et autres outils de communication sont très utilisés et



cachent des dangers qui peuvent être évités en ayant les bons réflexes. Les escrocs utilisent de fausses annonces et misent sur la crédulité et la sensibilité de chacun pour faire miroiter un héritage-surprise, un gain à la loterie, la pseudo-relance d'un organisme d'Etat (CAF, CPAM, impôts...) ou de sa banque, entre autres leurres, pour obtenir des informations personnelles qu'ils utilisent ensuite pour dérober de l'argent ou des informations cruciales.

Ce qui se constate sur internet est aussi vrai pour les démarchages téléphoniques ou les visites à domicile.

Dans un échange convivial avec la trentaine d'auditeurs, les intervenants ont rappelé les bons réflexes à prendre comme : ne pas se précipiter, ne pas donner d'informations personnelles, réfléchir, vérifier, se renseigner, mais aussi comment, si besoin, porter plainte ou signaler toute arnaque.

Le site officiel www.cybermalveillance.gouv.fr est consultable pour toute information pratique et trouver d'autres liens utiles.

25 avril : Septembre Turquoise



Ce vendredi 25 avril, au Centre François Baclesse de Caen, centre régional de lutte contre le cancer, a eu lieu une remise de chèque, résultat de la mobilisation pour la Marche Turquoise du 15 septembre 2024 à Bagnoles. Ce don, d'un montant de 5 100€, fut fait en présence du professeur ROUZIER et de son équipe, accompagnés d'Armelle LIPKA initiatrice de cette mobilisation solidaire et des membres de son équipe de soutien qui ont pu être présents.

Cette marche, qui avait mobilisé plus de 400 participants, avait permis de récolter 10 200€, offerts à parts égales à Baclesse et à l'association « Patients en Réseau » (MRCG Mon Réseau Cancer Gynéco).

Ce moment a été l'occasion de souligner l'implication des commerçants bagnolais, des nombreux sponsors locaux et régionaux et de les remercier.

Rendez-vous a été fixé au week-end du 14 septembre 2025 pour une nouvelle mobilisation locale.

26 avril : Le Rallye « Porsch'Colors »



Il est organisé par un club réunissant des propriétaires de Porsche de toutes générations, au départ de Bagnoles de l'Orne Normandie et à destination de Honfleur.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le départ avait lieu depuis le parc du Château – Hôtel de Ville, au cœur de la station samedi matin.

Un départ encadré et organisé par le club « Bagnoles Moteurs Classiques », qui mettait ses adhérents à disposition des 150 équipages inscrits. Arrivés la veille, une grande partie des participants à ce rallye découverte (balade sans aucun caractère sportif) était hébergée dans les hôtels de la station. Dès 8h00, les membres de « BMC »

accueillaient les équipages pour la remise des carnets de route, la pose des adhésifs, autour d'un café. Puis les équipages partaient un par un, traversant la ville de Bagnoles de l'Orne sous l'œil enthousiaste des amateurs.

Un week-end chargé pour « Bagnoles Moteurs Classiques », puisque le lendemain, à l'occasion du « Cars & Coffee mensuel », il recevait le club « Maserati France » pour une balade en Suisse Normande. Plus de 50 véhicules de collection et de prestige étaient présentés place des Halles, dimanche matin.



26 avril : souvenir de la déportation

Dans le cadre de la Journée nationale du souvenir de la déportation, une cérémonie commémorative a eu lieu en mémoire de Szprincza KRUCZYK-WODA, au 10 rue Pierre VIVET, devant la plaque qui honore sa mémoire et celle de toutes les victimes de la déportation.

« C'est un symbole fort de notre devoir de mémoire, qui nous rappelle que l'oubli n'est pas une option et que nous devons transmettre cette histoire aux générations futures, pour qu'elles comprennent les conséquences de la haine, de l'intolérance, de la discrimination et de la violence. La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation est l'occasion de réaffirmer notre engagement en

faveur des droits humains, de la justice et de la paix. Elle nous rappelle que la vigilance est essentielle pour prévenir la répétition de telles atrocités ». Une minute de silence a suivi ces propos de Monsieur le Maire.





2 mai : concert « hommage à Jean-Jacques GOLDMAN »



Le vendredi 2 mai en soirée, place Général de Gaulle, le Casino Joa accueillait, en partenariat avec la ville, le groupe «En passant » 100% Goldman. Les 6 musiciens, dont trois qui ont accompagné plusieurs concerts de Jean Jacques Goldman dans les années 80, ont revisité durant 2 heures tous les grands standards de ce dernier. Près de 5000 personnes étaient venues pour cette 2^{ème} édition des années 80 dans le quartier Belle Époque.

En première partie, DJ Max était présent aux platines pour ambiancer le public.

Un service de restauration et buvette était également présent, le tout agrémenté par une météo douce et agréable, voire estivale.

8 mai : remise de la médaille de Sécurité Intérieure à Françoise ADDA

Par arrêté du 14 août 2023, dans le cadre d'une promotion exceptionnelle, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald DARMANIN, a décerné à Madame Françoise ADDA, adjointe en charge du Centre Communal d'Action Sociale, la médaille de la Sécurité Intérieure, agrafe « Ukraine », échelon argent, en reconnaissance de son engagement exemplaire au service de l'Etat, du citoyen et des populations déplacées ainsi que des actions exercées dans l'exercice de ses fonctions avec un dévouement particulier lors du déclenchement de la crise ukrainienne.

Cette distinction lui a été remise par Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne, lors de la journée de commémoration du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 dans la Cour d'honneur de la préfecture à Alençon.



10 et 11 mai : foire des Andaines

Une «méga » foire brocante des Andaines réussie, une des meilleures depuis sa création voici 25 ans.

2200 exposants sur deux journées globalement ensoleillées, l'association Avenir Espoir 2000 a accueilli des dizaines de milliers de visiteurs, chineurs venus de partout, beaucoup d'étrangers, anglais, belges, néerlandais et d'ailleurs.

René JARRY, président, et tous ses bénévoles ont donné le maximum pour une organisation hors du commun.

La sécurité était le mot d'ordre avec le renfort de la gendarmerie et de la sentinelle pour que ce flux de personnes soit sécurisé. Un très grand merci à eux.

Pour la restauration, de nombreuses associations partenaires ont fortement participé telles que l'association de parents d'élèves du groupe scolaire Lancelot. Le bénéfice de la journée réalisé par l'APE est destiné aux sorties des enfants dont la classe de neige.



19 mai : changement au secrétariat général de la mairie



Laurence ERNOULT-LEROUXEL a quitté son poste d'assistante au secrétariat général pour rejoindre la mairie de Valognes où elle travaillera en tant qu'assistante administrative à la direction Enfance, Education et Jeunesse. Arrivée à la mairie de Bagnoles en 2008, venant de la communauté de communes du Pays Fertois, elle est remplacée par Romain BITU aux fonctions d'assistant de direction à la directrice générale des services Nathalie DUBREIL. En novembre 2022, au départ de Marie-Christine DELAGE, ancienne directrice générale des services, elle a assumé cette vacance jusqu'au 1^{er} février 2023, travaillant main dans la main avec le Maire, Olivier PETITJEAN qui a alors apprécié son travail. Lors de son discours de départ, il l'a décrite comme une personne consciencieuse, présente, disponible et discrète, ayant toujours le sourire et donnant toujours le petit mot-conseil permettant de mieux étudier la situation. Elle a été aussi très appréciée des membres du conseil municipal qui, pour certains, travaillaient avec elle depuis 2008. Valognaise en semaine, Laurence reste Bagnolaise le week-end.

20 mai : « Assurance santé pour votre commune »

L'auditorium du Centre d'Animation et de Congrès a accueilli près de quatre-vingt personnes venues découvrir l'offre commerciale « Assurance santé pour votre commune » mis en place par AXA suite à des négociations initiées par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Ce partenariat entre le CCAS et la compagnie d'assurance propose « Ma protection pour votre commune » une offre commerciale avec une prise en charge modulable aux tarifs négociés, pour répondre à vos attentes :

- Être correctement remboursés des frais médicaux
- Avoir une complémentaire santé à un prix attractif, adaptée aux besoins, avec une offre simple et accessible à tous
- Compenser la désertification médicale et l'éloignement des professionnels de santé.



« Ma protection pour votre commune » c'est :

- Une réduction de 20% sur les cotisations santé pour les résidents bagnolais de plus de 60 ans et les travailleurs non-salariés
- Une réduction de 10% pour les autres habitants de la commune
- Trois modules optionnels : hospitalisation, confort et optique-dentaire
- Pas de limite d'âge, pas de questionnaire santé, pas de délai de carence
- D'autres avantages comme la téléconsultation médicale, le second avis médical pour des pathologies particulières.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter l'agence bagnolaise AXA : 5, avenue Philippe du ROZIER, les mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et du lundi au vendredi sur rendez-vous soit à l'agence, soit pour une visite à domicile.

☎ : 02 61 67 05 20 Mail : agence.cdh@axa.fr



Camping et golf : restauration pour tous



Pour manger « sur le pouce » dans la commune, des alternatives aux restaurants classiques existent. Par exemple, le club house du golf est ouvert à tous du mercredi au lundi, chaque semaine depuis début mars et jusqu'à fin novembre.

Sur place, au bar ou en terrasse, dans une ambiance et un cadre sympathique et convivial, pour les sportifs et les gourmands, cette petite restauration est disponible pour les visiteurs.

☎ : 02 33 37 81 42

Autres endroits sympathiques à l'accueil cordial :

- le snack du camping de la Vée, le « Titi La Frite », où Thierry et Virginie vous accueillent de la mi-mars à fin octobre, midi et soir, tous les jours sauf le jeudi. Sur place, restauration rapide, friterie, plats cuisinés, rôtisserie, plats du jour en saison, au bar ou en terrasse.

☎ : 07 70 14 43 62

- Tous les mercredis, au camping, Magali et Laurent vous proposent leurs pizzas à partir de 17h30.

☎ : 06 59 04 33 46 pour une commande préalable



Ces endroits ne sont pas des restaurants, mais chacun peut y passer un agréable moment pour déguster des petits repas sympathiques avec des produits frais, sans réservation préalable.

Maria ASTUDILLO, nouvelle responsable du camping municipal de la Vée



Maria ASTUDILLO, 26 ans, est originaire de Marbella (Espagne). Elle a grandi à Bagnoles-de-l'Orne et a suivi une formation managériale sur Caen. Elle a mis ses compétences linguistiques et sa connaissance du secteur au profit du camping de la Vée.

Réceptionniste en mai 2024, elle a été propulsée à de nouvelles responsabilités en tant que responsable du site du camping, du fait de la réorganisation interne.

Etant parfaitement trilingue (anglais, espagnol et français), son goût pour les langues facilite grandement l'accueil d'une clientèle de tous les horizons dans ce camping 3 étoiles.

Le camping municipal de la Vée a été créé en 1968. Il s'étend sur 4,7ha avec 247 emplacements permettant d'accueillir tentes, caravanes et camping-cars. Dix-sept mobile-homes sont disponibles à la location ainsi que deux Coco Sweet (hébergement alternatif entre la tente et le mobil-home).

Il regorge d'objectifs en cette saison 2025 :

- Le renouvellement du règlement intérieur et des conditions générales de ventes
- La transition écologique grâce au programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) mené par le Territoire d'Energie de l'Orne, visant à réduire les consommations en énergie
- Le nouveau site web, présence sur les réseaux sociaux : Instagram et Facebook
- Les réservations facilitées grâce à la réservation en ligne.



Régulation des pigeons hiver 2024-2025

Mise en place en novembre 2021, la campagne de dé pigeonnage se poursuit cette année avec une reprise sur les quartiers Bagnoles-Lac et Bagnoles-Château en janvier et février dernier.

Sur cette période, un prélèvement de 100 pigeons fut réalisé dont 60 sur Bagnoles-Lac.

Le bilan total depuis 2021 s'élevé ainsi à 790 prélèvements sur l'ensemble du territoire et les sites impactés enregistrent une réduction significative avec des retours positifs des administrés confrontés aux nuisances des volatiles.

L'invasion des pigeons de ville est un phénomène national récurrent et de nombreuses collectivités dans la région sont confrontées à ce constat. Il faut s'habituer à la présence de ces oiseaux dans le paysage en maîtrisant les populations afin d'éviter les gênes sur le bien-être, la santé et l'environnement.

Pour rappel, il est formellement interdit de nourrir ces volatiles classés « invasifs » et ce délit est passible d'une amende. L'apport de nourriture contribue à la reproduction et fidélise les oiseaux sur les milieux urbains.

Une seconde intervention d'arrachage des lauriers palmés

Dans la continuité d'une première tranche réalisée en 2024, l'arrachage des lauriers du Caucase est programmé sur la partie boisée située au-dessus du Roc au Chien. Afin de limiter la prolifération anarchique de cette espèce horticole devenue invasive et son installation dans le milieu naturel, il convient de la détruire en arrachant les souches.

Il est fortement conseillé aux propriétaires des parcelles boisées situées aux abords du site du Roc au Chien de surveiller ce laurier palme. Le risque encouru en cas de négligence se résume à une colonisation rapide. Les arrachages de plantes de petites tailles s'avèrent moins compliqués comparés à des plantes installées depuis plusieurs années : les moyens matériels mis en œuvre se limitent alors à des outils manuels (bêche ou pioche).

Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine se réserve le droit d'intervenir au premier semestre sur le pierrier pour inspecter le site et se débarrasser de cette espèce destructrice du milieu naturel.





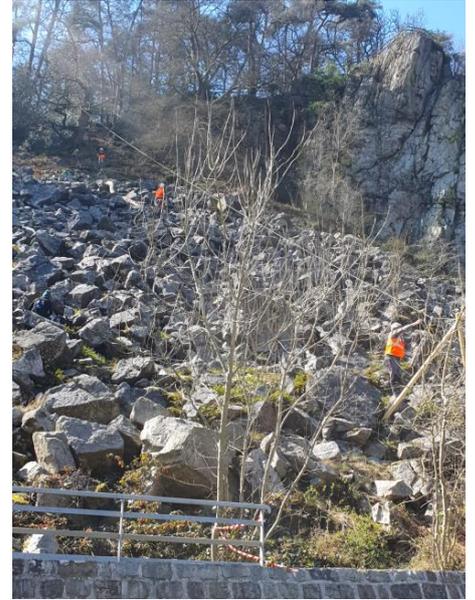
Une étude géologique du pierrier du Roc au Chien

Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine (PNRNM) a classé le pierrier bagnolais réserve naturelle régionale en 2018 ; il en assure la protection, la gestion et notamment l'inventaire de la flore et de la faune spécifiques au pierrier.

Dans la continuité des études, il a missionné le cabinet GEOSCOPI basé à Brest (ingénierie, mesures en géosciences de l'environnement) afin de comprendre la constitution géologique de l'affleurement de grès armoricain.

On sait que la dernière période de glaciation s'est terminée il y a 11700 ans. A cette époque, le climat à Bagnolles se rapprochait de celui de la Scandinavie d'aujourd'hui. Le pierrier s'est probablement formé durant cette dernière période glaciaire. De nombreuses questions demeurent sur ce patrimoine géologique très localisé.

L'objectif de cet inventaire est de mieux appréhender la constitution du pierrier, en étudiant sa profondeur, l'extension de la roche mère, les fissurations, l'emplacement de la végétation avec le constat que certaines zones en sont dépourvues.



Accueilli par Isabelle AUBRON, conservatrice du PNRNM, trois géophysiciens du bureau d'études ont parcouru le pierrier les 2 et 3 avril pour effectuer des mesures basées sur une technique d'imagerie utilisant la réflexion des ondes radar sur les obstacles rencontrés dans le sous-sol.

A l'aide d'une tyrolienne, les scientifiques dont un hydrogéologue, ont déposé un radar sur une plate-forme afin d'évaluer la profondeur de la roche (sur 15 m), la circulation de l'air, la présence d'humus ou la répartition de l'eau.

Un géophone a permis d'enregistrer les deux types d'ondes sismiques :

- onde P (onde sonore dans le sous-sol)
- onde S (vitesse évolutive selon le terrain et sa teneur en eau).

Ainsi, il sera possible de déterminer à l'issue des analyses enregistrées, la prévision et l'emplacement de la végétation sur les dix prochaines années et de compléter l'étude entomologique* en cours sur la spécificité du site qualifié d'exceptionnel.

*Entomologie : branche de la zoologie dont l'objet est l'étude des insectes

Travaux sylvicoles dans le parc du château

Le parc du château dans sa partie boisée au-dessus du Roc au Chien est peuplé de résineux : sapin de Douglas, épicéa, sapin pectiné. Cet espace ouvert au public fait l'objet d'une intervention environ tous les dix ans. Il nécessite un suivi régulier pour sécuriser les équipements d'accueil et notamment le parcours santé.

Un expert forestier mandaté a marqué les arbres afin de procéder à « une coupe d'éclaircie ». Cette opération consiste à abaisser la densité du peuplement, à récolter les sujets les moins prometteurs, à prélever ceux présentant des risques sanitaires (dessèchement, attaque d'insectes, maladies) afin de permettre aux arbres les plus vigoureux de se développer.

Cette gestion au fil du temps vise à obtenir des arbres de qualité avec des fûts de beau diamètre, bien répartis dans l'espace. Cette coupe dite « d'amélioration » est une opération courante qui se déroule tout au long de la vie d'une forêt. Les bois récoltés de diamètre moyen sont valorisés localement avant d'être transformés en bardage, poteau, parquet, mobilier d'extérieur.

Cette exploitation péri-urbaine nécessite la prise de précautions sécuritaires importantes par rapport à une forêt privée :



- Pour la collectivité : fermeture des accès au public et du parcours santé, mise en place de barrières, balisage du périmètre
- Pour l'exploitant : secteur protégé, accessibilité des engins limitée lors de l'abattage ou du débardage.

L'éclaircie redonnera de la vigueur aux arbres en place (lumière, eau) et assurera aux espèces endémiques un environnement aéré, accueillant une faune et une flore diversifiées.

Elle valorise les équipements ainsi que les accès piétonniers du Roc au Chien.

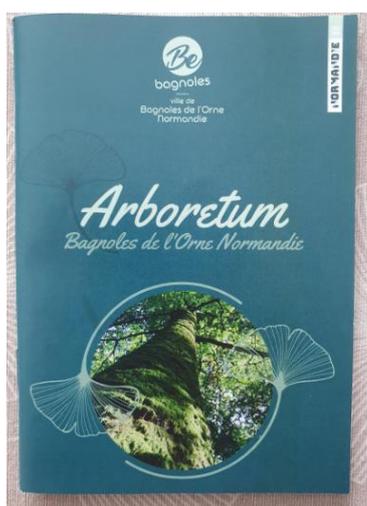


Valorisation de l'arboretum du Château de la Roche

Pour faire suite au classement national en 2024 des cinq Séquoias en « Ensemble Arboré Remarquable », il est impératif d'accentuer la lisibilité de ce site arboré exceptionnel.

Confronté à l'expiration de sa brochure, du vieillissement des plaquettes numérotées répertoriant les 170 arbres, Bruno BREVET, responsable du service « Espaces Verts, Nature et Biodiversité », son adjoint, Olivier BOULAIRE, et Jean-Pierre BERNIER, greeter, ont réalisé un travail conséquent indispensable à cette modernisation.

La brochure



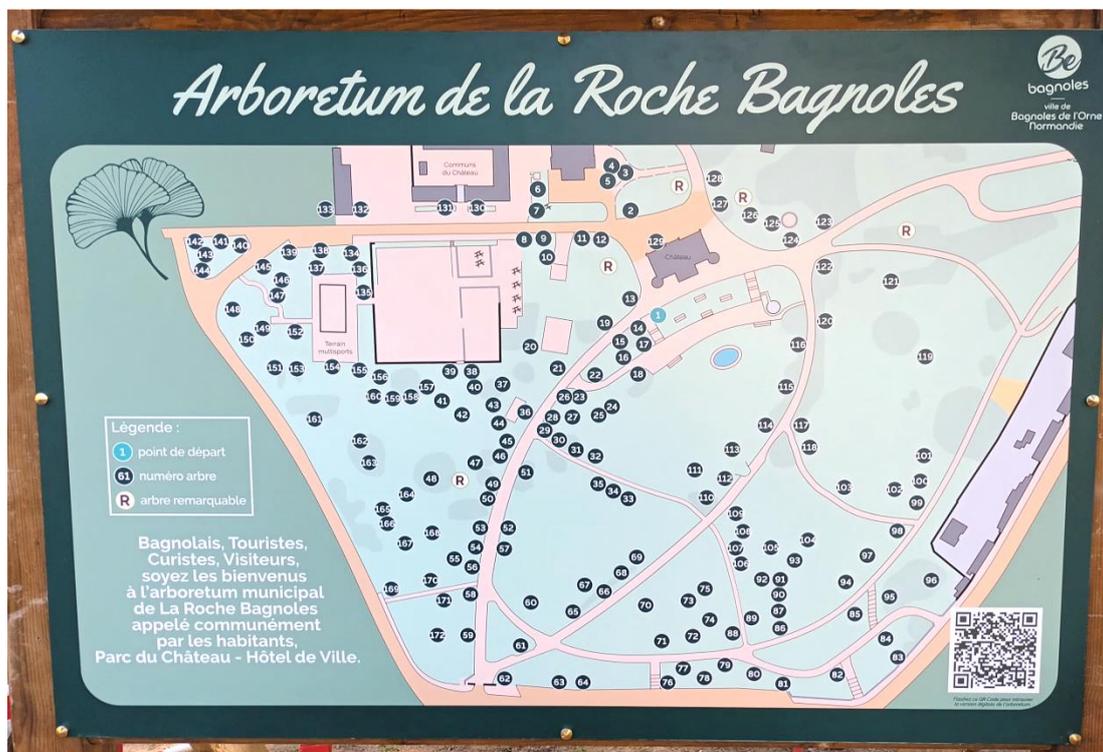
Reprise en totalité dans son illustration et sa mise en page au format poche, cette brochure renferme un volet historique lié au château, à la famille Goupil, dernière propriétaire de l'édifice et créatrice de l'actuel arboretum d'une surface de 18 hectares.

Sa version numérisée téléchargeable permet à la fois une lecture sur site, un descriptif détaillé de chaque espèce avec numéro, nom latin, nom français et famille botanique. La nouvelle brochure papier, gratuite, mise à disposition du grand public dans les offices de tourisme de Bagnoles et de Domfront invite à découvrir ce lieu au cœur de la cité. Les enseignants des nombreux établissements horticoles qui parcourent le parc à la découverte et à la reconnaissance des végétaux se réjouissent de cette nouvelle édition.

Nouveaux panneaux – plans

Le plan et la numérotation en lien avec la brochure permettent au visiteur de se situer sur l'emplacement des arbres et l'invitent, au fil du cheminement, à la découverte des espèces.



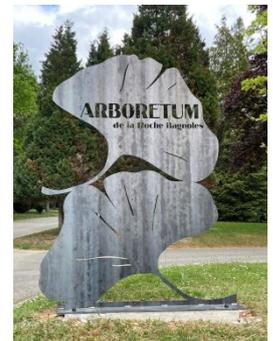


Structures aux entrées

Une feuille découpée du Ginkgo Biloba (emblème de la commune) en acier corten, fixée sur socle mentionnant « Arboretum de la Roche Bagnoles » valorise les accès en s'intégrant au paysage.

La collectivité a obtenu une subvention du Conseil Départemental sur la signalétique au titre de la valorisation touristique.

Merci aux différents acteurs qui se sont investis dans ces travaux qui répondent aussi aux préconisations du jury du Comité National des Villes et Villages Fleuris.



Concours communal des maisons fleuries : inscription jusqu'au 14 juillet



Il est organisé en commun avec la collectivité des Monts d'Andaine.

Modalités d'inscription

Il est ouvert à tous : particuliers, établissements publics ou collectifs, hôtels, restaurants. Les inscriptions s'effectuent en juin pour une clôture à la mi-juillet. Les bulletins sont à retirer à l'office de tourisme, en mairie ou téléchargeables sur le site de la ville et sont à retourner en mairie ou à l'office de tourisme.

Visite du jury et notation

Elle a lieu entre le 20 juillet et le 10 août. Elle est réalisée par un jury composé de professionnels, de membres de la commission fleurissement de la commune des Monts d'Andaine, soit huit à dix personnes. Chaque membre du jury effectue son propre classement selon cinq critères et la moyenne des jurys donne la note finale dans chacune des catégories. Deux prises de vue sont effectuées sur chaque site : une photo de l'ensemble du jardin à partir de la rue et une photo en gros plan de la mise en valeur de l'espace fleuri. A l'issue de la visite, les photos sont transmises au comité du tourisme du conseil départemental de l'Orne.

Proclamation des résultats et prix

La remise des prix a lieu en octobre au Centre d'Animation et de Congrès. Elle fait l'objet d'une invitation du maire et des membres de la commission cadre de vie et environnement. Chaque participant reçoit un rosier offert par la ville et un bon d'achat de plantes à massif à faire valoir chez un horticulteur partenaire du concours.



Les deux premiers prix de chaque catégorie participent de droit au concours départemental qui rassemble les lauréats classés à l'échelle des différents concours organisés par les collectivités ornaises.

Le Conseil Départemental reçoit à l'Hôtel du Département à Alençon, en avril, les nombreux récipiendaires dont régulièrement plusieurs Bagnolais pour un festival de remise de prix.

N'hésitez pas à vous inscrire à ce concours des maisons fleuries qui a lieu chaque année. Il est bien doté par la collectivité et par de fidèles partenaires.

Votre participation contribue à rendre la commune accueillante et attractive.

Des barrières contre les incendies en forêt d'Andaines



Dans le cadre de la protection des forêts face aux risques naturels, notamment les incendies, l'Office national des forêts (ONF) installe des barrières « risques naturels » dans la forêt domaniale des Andaines.

Elles servent à fermer temporairement l'accès à cette forêt, uniquement en cas de risque incendie élevé. Elles proscrivent ainsi l'accès humain : rappelons que neuf incendies sur dix en forêt sont d'origine humaine.

Elles se distinguent des autres barrières installées sur les routes forestières grâce à l'écriteau « Barrière risques naturels ».

Ces vingt-deux barrières installées font partie d'un dispositif plus large de prévention contre les incendies, qui inclut également la surveillance et la coordination d'actions de sécurité. Cette initiative est réalisée dans le cadre de la mission d'intérêt général DFCI* confiée à l'ONF, en réponse à

l'augmentation du risque incendie en France dans le contexte de réchauffement climatique.

Ce dispositif imaginé pour le risque incendie peut également être mobilisé dans le cas d'autres risques naturels, comme les tempêtes par exemple.

*DFCI : Défense de la Forêt Contre les Incendies



Transfert du vélorail

Après une année transitoire près de l'entrée de l'hippodrome, le vélorail vient de retrouver son point de départ proche de la gare courant avril. Un nouveau point d'accueil des usagers a été mis à disposition. L'année 2024 fut moindre en activité du fait de l'éloignement du site de départ et d'une météo pluvieuse. Ce nouvel endroit visible, bien fréquenté avec la proximité les nouveaux jeux pour enfants, est très apprécié par les familles.



Nouveau : les « Rosalies » électriques



L'association Avenir Espoir 2000 vient d'acquiescer deux véhicules de loisirs type «Rosalie électrique» dont la location s'effectue au point d'accueil du vélorail. Elles sont équipées d'une batterie électrique avec une assistance confortable pour les conducteurs et peuvent atteindre la vitesse maximum de 25 kilomètres/heure. Elles ne sont utilisables qu'en agglomération et peuvent transporter jusqu'à quatre personnes. Ce mode de promenade d'une ou deux heures allie la liberté de visite, le contact avec la nature et le côté rétro « époque 1920-1930 ».

Visiteurs, touristes, curistes, amateurs d'écologie, promenez-vous-en « Rosalie » la mobilité douce qui fait penser aux véhicules anciens du début du siècle dernier.



Exonération de la taxe foncière pour la rénovation énergétique des logements anciens

Afin d'encourager les initiatives en faveur de la transition énergétique, la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie renouvelle son dispositif d'exonération partielle de la taxe foncière pour les propriétaires de logements, ayant réalisé des travaux d'économie d'énergie.

La ville maintient une exonération de 50% de la part communale de la taxe foncière pendant une durée de 3 ans, pour les logements de plus de dix ans.

Le Conseil Municipal a décidé de cette exonération en sa séance du 24 février 2025.

Les propriétaires souhaitant bénéficier de cette exonération doivent avoir engagé un minimum de :

- 10 000€ de dépenses de travaux d'économie d'énergie au cours de l'année précédant la première année d'application de l'exonération
- Ou 15 000€ au cours des 3 années précédant cette première année.

Comment obtenir l'exonération ?

Pour obtenir cette exonération, il faut adresser au centre des impôts une déclaration sur papier libre avec copie des justificatifs de dépenses :

- la copie des factures des travaux
- la preuve de la date de construction (ex : acte notarié d'achat).

La déclaration est à déposer avant le 1^{er} janvier de la 1^{ère} année pour laquelle l'exonération est applicable.

L'article 18 bis de l'annexe IV du code général des impôts précise la liste des équipements, matériaux et appareils éligibles.

La demande d'exonération doit être adressée auprès des services des impôts.

Pour trouver les coordonnées du service des impôts dont vous dépendez, consultez votre dernier avis d'imposition.

Vous pouvez également adresser votre demande via votre espace particulier, rubrique « Messagerie sécurisée » « Ecrire » puis « Questions sur mes impôts » et « Impôts locaux ».



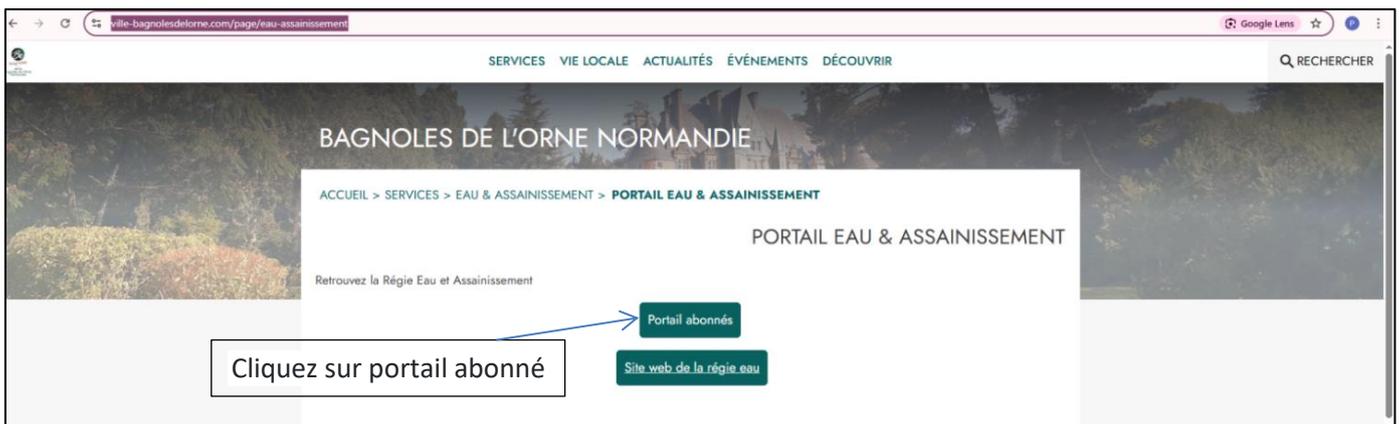
Découvrez le portail abonnés de la régie eau et assainissement

A quoi sert ce portail ?

- Gérer votre compte : modifier vos informations personnelles, changer votre mot de passe, demander le prélèvement automatique, résilier votre contrat
- Gérer vos factures : consulter vos factures, payer vos factures en ligne
- Suivre vos consommations et obtenir votre relevé de compteur.

Pour retrouver le portail abonné, ouvrir le site :

<https://www.ville-bagnolesdelorne.com/page/eau-assainissement>



Bienvenue sur votre espace abonné !

Ce portail vous permet d'accéder à l'ensemble des informations de votre (vos) contrat(s) et de vos informations personnelles en quelques clics. Ce portail est accessible en ligne 24h/24.

Pour accéder à ce nouvel espace abonné, vous devez tout d'abord créer votre compte. Pour cela, il faut cliquer sur « inscription ».



La création de votre compte se fait en deux temps :

- Ouverture d'un espace personnel sécurisé : indiquez votre adresse mail et choisissez votre mot de passe puis cliquez sur « M'inscrire ». Vous recevez un mail de confirmation pour activer votre compte
- Affiliation de votre contrat d'abonnement à votre espace abonné : cliquez sur « lier un contrat » sur le mail reçu. Saisissez ensuite votre numéro contrat et la clé de sécurité indiquée sur votre (vos) facture(s). Terminez en cliquant sur « confirmer ».

Pour accéder à votre espace abonné, cliquez sur « connexion ». Saisissez « email » et « mot de passe » préalablement renseignés. Cliquez sur « me connecter ».

Le site est aussi accessible en scannant le QR code ci-contre :



FLASHEZ ICI POUR
ACCÉDER AU PORTAIL



Désenvasement du lac / Restauration de la continuité écologique de la Vée

Après dix années consacrées aux études préalables, à faire émerger un avant-projet parmi les différents scénarii possibles, puis à le présenter aux Bagnolais et le faire approuver, le projet du lac entre dans une phase décisive. Rappelons qu'il vise à solutionner de façon durable la problématique de l'envasement récurrent du lac, mais également à restaurer la continuité écologique de la Vée. Le projet est donc vital pour la pérennité du lac. 2025 est consacré à la mise en place de plusieurs instances et au lancement des études définitives.

L'Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) installée

Lors du conseil municipal du 24 février 2025, a été voté l'attribution du marché d'AMO au bureau d'étude ARTELIA. Quelle sera sa mission ? Elle consistera à accompagner la municipalité tout au long du projet, donc jusqu'à l'achèvement des travaux ; et ce dans des domaines aussi divers que le génie civil (digue et pont), l'aménagement paysager, les réseaux, le juridique, la communication sur le projet...

Préparer la Maîtrise d'Œuvre

ARTELIA va surtout avoir pour tâche en 2025 de préparer la mission de maîtrise d'œuvre qui devra être installée avant la fin de l'été.

Le maître d'œuvre (un ou plusieurs bureaux d'étude) devra mener à bien plusieurs dossiers :

- la révision du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), afin de rendre conforme le projet au PPRI
- La demande d'Autorisation Environnementale, dossier visant à étudier et minimiser l'impact du projet sur l'environnement et au final à faire autoriser le projet par l'administration
- Différents dossiers administratifs : demande de subventions, permis d'aménager...

Mise en place d'un comité de pilotage (COPIL)

Afin que le projet puisse recueillir un large consensus, différents intervenants ont été conviés à participer au COPIL LAC et à faire part de leurs préoccupations. Au-delà des élus et services techniques de la commune, ce sont avant tout les administrations chargées de l'instruction du dossier qui seront représentées (DDT, DREAL, ARS, OFB...), mais aussi les financeurs potentiels (Agence de l'Eau, Etat, Région), la CDC Andaine-Passais et le Conseil Départemental, les associations et fédérations de pêche et enfin l'association LABON, opposée au projet.





Vendredi 20 décembre 2024 : le Père Noël à l'école



Le Père Noël est venu à l'école. Il est passé dans chaque classe pour discuter, donner un paquet de friandises qu'il a préparé avec l'association de parents d'élèves et participer à des séances photos.

Les classes de CP, CE1-CE2 et CE2- CM1 lui ont aussi chanté « Père Noël, ne nous laisse pas tomber » pour le remercier de sa visite.

Jedi 28 février : carnaval en maternelle



Les élèves de maternelle se sont déguisés à l'occasion du carnaval et se sont retrouvés l'après-midi pour un goûter crêpes.

Samedi 22 mars : repas annuel de l'APE

Dès 19h00, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Lancelot, présidée par Édouard JARRY, a organisé son repas annuel dans la grande salle des communs du château. Environ 350 personnes ont participé à cette soirée repas dansant, placée sous le signe de la gourmandise et de la fête.

Pour plat principal, les convives ont pu choisir entre une succulente choucroute garnie et une généreuse assiette anglaise, avec un verre apéritif offert. L'ambiance musicale et dansante a été assurée par le DJ « Xavier Anim'à son » et l'association « Bagnol' Troupe Dance » d'Alain JARRY. Les bénéfices de cette édition 2025 servent à financer les voyages scolaires pour chaque classe, ainsi que divers spectacles et activités durant l'année.





Découverte du collège de secteur



Les CM2 ont visité leur futur collège Jacques Brel à La Ferté-Macé le 3 février dernier. Après la découverte des locaux, les élèves ont pu assister à un cours avec un professeur du collège. Il leur a été présenté un emploi du temps type et le personnel administratif. Après un déjeuner apprécié au self, ils ont fait connaissance avec le CDI (centre de documentation et d'information). Une collation a clôturé la journée.

M. GAUTHIER, le principal du collège, est venu à l'école mardi 1^{er} avril pour rencontrer les parents et répondre à leurs interrogations.

Piste routière pour les CM2

Le 14 mars, les CM2 ont participé à une journée de sensibilisation à propos de la sécurité à vélo avec des gendarmes. Chaque élève a un parcours de maniabilité à vélo à réaliser à l'issue duquel il obtient une note sur 20. Puis, il passe un « code de la route » pour lequel il reçoit aussi une note sur 20. Bravo à Florine qui a obtenu l'excellente note de 38 points et qui a toutes ses chances de représenter les dix meilleures classes du département lors d'une cérémonie de remise de prix.



Basket à l'école



En début d'année 2025, toutes les classes du CP au CM2 ont pu bénéficier des séances de basket en association avec le Basket Ball Fertois. Dribbler, shooter, faire des passes, se démarquer, jouer ensemble sont autant de compétences qui ont été travaillées lors de ces moments conviviaux.

Chasse au trésor dans le quartier Belle Epoque

Avec des lycéens de Saint-Germain-en-Laye et le soutien de l'office de tourisme, la classe de CE2-CM1 a redécouvert la ville, son histoire et ses bâtiments emblématiques : les maisons Belle Epoque, l'église, le lac, le casino, le Roc au Chien, les thermes.

A l'issue de cet après-midi, chaque équipe a reçu un lot de participation.



Personnel scolaire



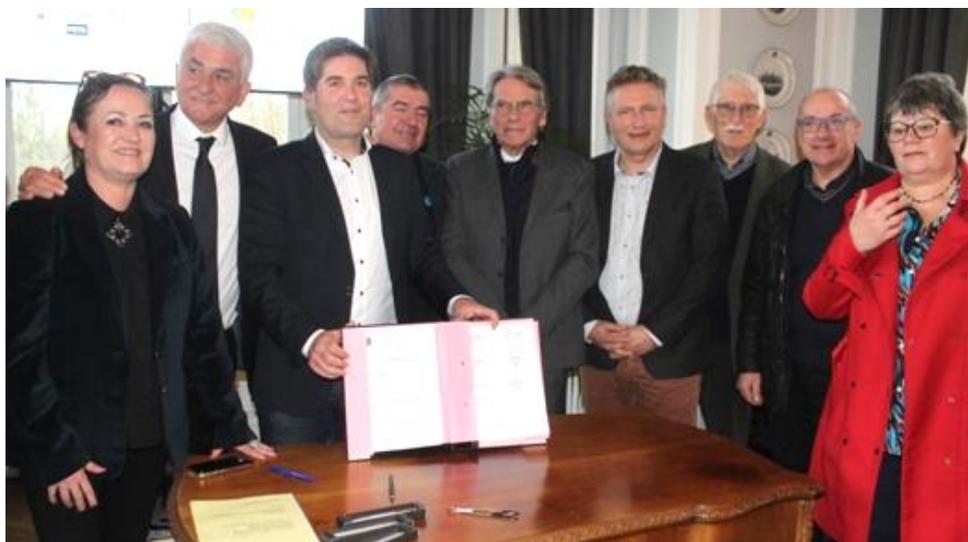
Le groupe scolaire a accueilli Madame Anastasia OUADADOUC en tant qu'agent contractuel en mars 2020. Titulaire d'un CAP Petite Enfance, elle est entrée dans les services pour y effectuer des remplacements. Lors de la session 2024 au concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal (ATSEM) de 2^{ème} classe, elle a été admise avec succès. Elle sera nommée stagiaire au 1^{er} janvier 2026 en remplacement d'un personnel parti à la retraite.



Une convention pour booster l'activité territoriale

Judi 23 janvier, le château du Gué aux Biches a servi de cadre à une rencontre aux intérêts multiples avec la signature d'une OCM (Opération Collective de Modernisation) à destination de l'activité commerciale du territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Bocage.

Cette OCM commerciale est réalisée en partenariat entre la Région Normandie, les quatre EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) que sont les communautés de communes Flers Agglo, Domfront-Tinchebray Interco, Andaine-Passais et Val d'Orne et le PETR.



L'OCM-ACTe 2025-2027 est un dispositif essentiel pour ce Pays du Bocage en accompagnant le maintien, la modernisation et le développement des commerces de proximité. Pour ces quatre EPCI, 1,9M€ environ ont été contractés avec la Région et le Département.

En présence de nombreux invités, les élus locaux et représentants des quatre structures territoriales ont

présenté l'intérêt qui résulte de cette opération.

Viser le dynamisme

Après avoir été accueillis par Olivier PETITJEAN maire de la commune, Hervé MORIN président de la région Normandie, Jérôme NURY député de la 3^{ème} circonscription de l'Orne et Yves GOASDOUÉ président de la CDC Flers Agglo ont rappelé qu'entre 2018 et 2024, 183 projets de développement et d'accompagnement ont été effectués sur l'ensemble du territoire normand, visant l'activité et le maintien des commerces locaux.

Cette OCM est un important facteur d'aménagement du territoire via les intercommunalités. Elle contribue au dynamisme industriel, artisanal et commercial normand, ainsi qu'à son potentiel en création d'emplois et de reprises d'activité dans des conditions avantageuses.

Trouver le bon équilibre commercial

Enfin, avant la signature, les intervenants ont affirmé que « *le fait d'aider le commerce local passe aussi par le réaménagement des zones urbaines, sans pour autant implanter des supermarchés partout. Il faut trouver un juste équilibre entre grandes surfaces et petits commerces, les deux ne devant pas exister en concurrence mais en complémentarité* ».



Un bike park s'implante à Juvigny Val d'Andaine

Le site de la Tour de Bonvouloir a vu s'implanter un bike park, parcours spécialement aménagé pour la pratique du VTT, avec un tracé adapté à tous les niveaux.

Ce projet de la CDC Andaine-Passais, en gestation depuis 18 ans, a remplacé celui d'un parcours aventure. Le



certificat d'urbanisme de ce dernier n'a pu être délivré du fait de la zone retenue, alors classée en terre agricole. C'est en 2010 que l'idée de création d'un espace VTT a germé. Sa réalisation s'est achevée par son ouverture en janvier 2025. C'est l'aboutissement d'une collaboration entre la communauté de communes et l'association sportive d'Andaine, section cyclotourisme, présidée par Jean DURAND.

Un lieu naturel, cinq pistes

Situé sur une butte boisée uniquement de feuillus, le parcours offre cinq pistes de niveaux différents, qui profitent de dénivelés de 218 à 194 m pour le plus important.

Un panneau de consignes d'utilisation et de sécurité se trouve

au point de départ. Ce site est accessible à tous dès lors qu'il est utilisé par au moins deux adultes ou un adulte et un jeune. Le port du casque est obligatoire.

Les difficultés des cinq pistes sont signalées par des balises de couleurs différentes :

- bleu, « salamandre » et « scarabée » pour les débutants
- vert, « coaster » dédié aux rollers
- rouge, « air line » pour les vététistes plus expérimentés
- noir, « drop » pour les adeptes confirmés et audacieux.

Toutes ces pistes aboutissent à un chemin de circulation qui ramène au point de départ.

Photos de Claude ROBILLARD et de Lucas TREBOUET



Ramassage et traitement des ordures ménagères / tri sélectif

Des changements vont intervenir à compter du 1^{er} janvier 2026 sur le territoire de la communauté de communes Andaine-Passais qui a ces services en charge.

En premier lieu, le passage en porte à porte va devenir la règle sur tout le territoire de la CDC et par conséquent, ce sera la suppression progressive des bacs pour les ordures ménagères, colonnes ECO 5000 ou bacs de 750 litres.

Le ramassage sur le quartier Saint-Michel se fera par alternance, en porte à porte :

- collecte hebdomadaire du tri sélectif en bac jaune
- collecte toutes les 2 semaines des ordures ménagères.

A noter que les bio-déchets (reliquat d'épluchures de légumes ou de fruits, marc de café) doivent impérativement disparaître des ordures ménagères. Selon la loi en vigueur au 1^{er} janvier 2024, le compostage est obligatoire pour tous.



Atelier MobyLis

mobyLis
fabrique équitable de mobilité

#MOBYCLIC
ACTIONS
MOBILITÉ
DANS L'ORNE

Pour les + de 60 ans

GRATUIT

**VENEZ TESTER VOS
CONNAISSANCES DU CODE DE
LA ROUTE !
À BAGNOLES-DE-L'ORNE**
SALLE LANCELOT, CENTRE D'ANIMATION ET DE
CONGRÈS, 12 AVENUE DES THERMES

STOP
P 13 h 30 - 16 h

Jeudi 9 janvier 2025
13 h 30 - 16 h

Renseignements et
Inscription gratuite conseillée
(nombre de places limité à 30)

Contactez la Mairie au
02 33 30 73 73
ou par mail :
mairieaccueil@bagnolesde
lorne.com

rne
LE DÉPARTEMENT

Be
bagnoles

Carsat
Normandie

Suite au succès rencontré en novembre 2023 puis en janvier 2024 avec la mise en place des ateliers code et conduite proposés par l'association MOBYLIS, qui intervient sur le territoire de l'Orne pour lutter contre la perte d'autonomie des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de réitérer cette action le jeudi 21 novembre.

Malheureusement, la situation climatique de ce jour avec chutes importantes de neige et rafales de vent a contraint à annuler cette opération et à se projeter à une date ultérieure.

C'est ainsi que la date retenue a été fixée au jeudi 9 janvier 2025, en deux temps :

- Le matin, conduite, 7 créneaux de 30 minutes, l'objectif étant de revoir individuellement les bons gestes de circulation avec le moniteur auto-école,
- L'après-midi, code, de 13h30 à 16h00, salle Lancelot au Centre d'Animation et de Congrès pour une révision collective des connaissances : en première partie, présentation des nouveaux panneaux et des nouvelles réglementations, révision des règles de circulation, puis en seconde partie, projection d'une vingtaine de questions suivie des corrections.

Cette opération, gratuite pour tous les participants, a affiché quasi complet (28 personnes) et s'est déroulée dans une ambiance conviviale et décontractée, avec beaucoup d'échanges.

Pas de panique, tout le monde a regagné son domicile permis de conduire en poche !



Une visite ministérielle au CRT

Jeudi 16 janvier dans l'après-midi, le CRT (Centre de Ressources Territorial) de l'EHPAD « La Forêt » a vécu un moment fort lors de la visite de Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

En déplacement dans le département pour visiter différentes structures dédiées aux seniors, Madame la ministre a fini son programme en découvrant le CRT bagnolais et son fonctionnement. Catherine VAUTRIN a d'abord pris du temps avec les résidents avec lesquels elle n'a pas hésité à pousser la chansonnette dans une ambiance très cordiale.



Ensuite, une table ronde a été organisée sur le thème : « les enjeux du virage domiciliaire, de la transformation des établissements et de l'attractivité des métiers de l'humain ». De nombreuses personnalités étaient présentes, dont Olivier BITZ, sénateur de l'Orne, Sébastien JALLET, préfet du Département, Chantal JOURDAN, députée de la 1^{ère} circonscription de l'Orne, François MENGEN LECREULX, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, plusieurs représentants de l'UNA, de l'ADMR, du CLIC et plusieurs directeurs d'EHPAD du secteur. Le maire de Bagnoles Olivier PETITJEAN était présent, accompagné de Françoise ADDA, première adjointe, représentante du CCAS.

Une écoute attentive



Madame la ministre a accordé une écoute attentive aux propos des acteurs sociaux en ce qui concerne les besoins, les attentes et les mises en place des moyens dédiés à la prise en charge des personnes âgées. Tout en notant la différence entre les structures selon qu'elles soient en milieu urbain ou rural, elle a évoqué la problématique du manque de médecins et de leur vieillissement, de la carence en personnels d'encadrement et d'accompagnement, en soulignant une volonté de coordination des acteurs de santé et d'accueil.

Les vingt-six intervenants ont présenté leurs structures en détaillant leurs fonctionnements, actions, besoins pris en compte à créer ou à améliorer ainsi que les prestations diverses nécessaires dans l'accompagnement des personnes âgées ou auprès des aidants. Madame VAUTRIN a ensuite posé des questions sur les conditions de prise en charge des seniors, comment adapter les projets de loi aux réalités du terrain, sachant qu'il y a de plus en plus de suivis médicalisés avec peu de moyens et de formations.

Un message clair

Pour clore cette table ronde très instructive, Catherine VAUTRIN a affirmé que « *la coordination et la solidarité entre les acteurs sociaux sont indispensables pour répondre au mieux aux nombreuses attentes des seniors afin qu'ils vivent le plus longtemps possible dans les meilleures conditions possibles* ».



Le repas des aînés aux communs du château

Le jeudi 20 mars 2025, à midi, jour du printemps, avait lieu le traditionnel repas des aînés bagnolais aux communs du château, qui réunissait cette année près de 220 personnes, grand rendez-vous annuel attendu par tous, moment privilégié où chacun est heureux de rencontrer ses amis, ses voisins.



Une fois que chaque convive eut trouvé sa place à table, c'est le temps de la remise des cadeaux par Monsieur le Maire et Madame ADDA, à nos deux doyens du jour, à savoir, Madame Lucette GILLOT, 95 ans, un bouquet de fleurs et Monsieur Louis CHARLOT, 98 ans, une boîte de chocolats.

Comme l'an passé, des macarons de la Maison Casati ont été remis aux personnes les plus âgées après les deux doyens, par les membres du CCAS présents, Madame Corinne BETHMONT et Madame Isabelle ROBINE.

C'est ainsi que Mesdames Denise FORGET, 94 ans et Ginette DEGAUDENZI, 93 ans, ont reçu des coupelles garnies alors que les Messieurs, Bernard GALLOT, 97 ans et Marcel BOUILLY, 92 ans, se sont vu offrir des coffrets.

Après les photos de la presse, les aînés ont regagné leur place sous les applaudissements tandis que la vice-présidente délivrait quelques messages relatifs au prochain atelier « prévention contre les arnaques en ligne et le démarchage à domicile » et à la mutuelle communale qui sera mise en place au cours de ce semestre.

Les festivités ont pu commencer en musique, animation assurée par deux artistes locaux, Patrice DELACOUR et FANO, bien connus dans la station et qui ont interprété des chansons de toujours, entre chaque plat, le temps de servir. Les aînés n'ont pas hésité à fredonner les airs de musique de leur jeunesse. En fin de repas, certains ont pris possession de la piste et esquissé quelques pas de danse.



Le repas réalisé par la boucherie-charcuterie LANDEMAINE de Juvigny et les vins choisis de La Cave Harditine ont été particulièrement appréciés.

Une belle journée dans une ambiance chaleureuse, aux dires de tous.



Carole BACON, psychologue EMDR* diplômée d'État, propose un suivi en psychothérapie brève, basée sur le traitement des informations dysfonctionnelles liées à des événements post traumatiques.

34, rue de la Sergenterie de Javains

☎ : 07 82 12 20 12

Mail : carolebacon.conseils@gmail.com

Consultations sur rendez-vous

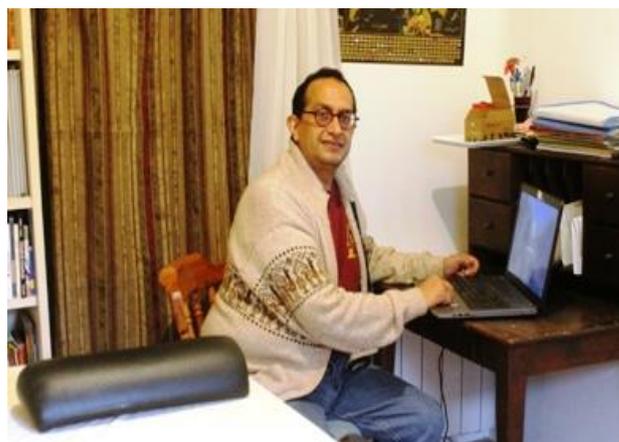
* EMDR : la désensibilisation et le retraitement (de l'information) par les mouvements oculaires.

Éric VASSIO, diplômé de l'Institut français de Shiatsu (médecine traditionnelle chinoise), qualifié en réflexologie plantaire, traite sciatiques, lombagos, etc. par stimulation de l'équilibre des méridiens corporels.

6, allée du Tertereau

☎ : 06 85 84 28 78

Mail : ericvassio@hotmail.com



Alain PILLAERT assure la conception, la fabrication sur mesure et l'installation de cuisines, salles de bains et rangements, avec exclusivité de marque « Le Concept Français ».

Antenne de « Cuisines et Bains d'Andaine » de La Ferté-Macé.

11, avenue du Docteur Poulain

☎ : 02 33 30 84 77

Mail : cba61@orange.fr

Accueil sur rendez-vous



Marie BRAUD, réflexologue plantaire, palmaire et crânio faciale pour adultes et enfants dès 7 ans. Traitement sur les zones réflexes par digito pression.

Maison médicale, allée du Capricorne

☎ : 06 14 86 04 24

Mail : mariebraud16@gmail.com

Consultations sur rendez-vous,
du lundi au samedi matin.



Orne évasion

Jean-Éric RUBIO vous invite à des promenades accompagnées, avec des trottinettes électriques tout terrain, à la découverte des patrimoines historiques, naturels et architecturaux, en totale immersion avec la nature.

Circuits de 20 à 25 km. Réservation sur site.

1, rue des Casinos

☎ : 07 45 21 35 66

Mail : contact@orne-evasion.fr

Restaurant « Le sucré salé »

Roberte PINEL, la nouvelle gérante, a ouvert depuis début avril et propose du lundi au vendredi de 12h00 à 14h00 ses menus ouvriers, pizzas, plats à emporter et à la carte. Les dates et horaires actuels sont temporaires et peuvent évoluer.

23, avenue du Docteur Joly

☎ : 06 78 69 80 68



Fromagerie des Roches

Changement de propriétaire depuis le 18 avril 2025. Mickaël DIMBLON propose une large gamme de fromages au lait de vache, chèvre, brebis, fromages de France, de Belgique et d'ailleurs. Il y a aussi des produits locaux : vinaigres, bières, vins, œufs frais, saucissons, jambons, cidres et jus de pomme, yaourts et plateaux apéritifs, plateaux repas ou raclette.

Ouverture du mardi au samedi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h30, et le dimanche de 9h00 à 13h00. Fermeture hebdomadaire le lundi.

21, rue des Casinos

☎ : 02 33 64 24 58

<https://www.fromagerie-des-roches-bagnoles.com>



Église de la Madeleine

Les origines de l'église



La paroisse de Tessé-la-Madeleine date du Concordat (1801). Autrefois, son territoire appartenait à Tessé-Froulay qui faisait partie du diocèse du Mans. Une antique chapelle dédiée à Sainte Marie-Madeleine s'y trouvait et servait à des religieuses que l'on appelait pour cela des « Madelonnettes ».

La paroisse de Tessé-la-Madeleine ayant été séparée de Tessé-Froulay et réunie au diocèse de Sées, la chapelle Sainte Marie-Madeleine servit d'église provisoire. Elle s'avéra rapidement trop petite malgré les agrandissements successifs que nécessitait l'urgence de contenir, pour les offices, la population qui était alors d'un millier d'habitants.

Monsieur le curé Siméon ERNÉE, nommé à Tessé-la-Madeleine en juillet 1819, désirait obtenir des propriétaires voisins de la chapelle une voie suffisante pour faire ultérieurement la procession autour de l'édifice. Elle lui fut refusée. Il prit alors le parti de faire bâtir ailleurs une autre église qui appartiendrait à la paroisse.

Il se mit à la besogne. Des terrains furent achetés. Le zèle du curé et des paroissiens s'éleva alors jusqu'à l'enthousiasme, favorisé par la générosité de tous. On signale surtout les familles BOISNARD, PROD'HOMME et MARTIN qui, pour cette œuvre, n'épargnèrent pas leurs revenus. La famille GOUPIL n'était pas encore résidente à La Madeleine.

Pour la construction de l'édifice désiré, tous s'employaient, grands et petits, hommes et femmes.

Par une permission de l'évêque, le dimanche après les vêpres, dites de bonne heure, les hommes, monsieur le curé en tête, se transportaient dans les villages pour aller chercher les chênes donnés et les amener en un lieu plus commode pour leur acheminement. C'était chose pénible, car la paroisse n'avait alors pas de routes.

Même zèle pour le transport des pierres et matériaux divers. Jamais à la Madeleine, on n'oubliera un fermier de Tessé-Froulay, Jean HUET, qui avec ses petits bœufs et l'élan de son dévouement conduisit en peu de jours, du haut des buttes, la pierre nécessaire à la construction.

Ce fut un Monsieur THOMAS, prêtre et missionnaire, qui prenait les bains, qui traça les dimensions de la nouvelle église.

Malheureusement, Monsieur le curé ERNÉE, peu architecte, abandonna trop aux ouvriers, soit maçons, soit charpentiers, la direction du reste de l'édifice. Il lui tardait d'être sous un toit pour les offices ; aussi renonça-t-il à donner à la construction l'élévation nécessaire, quoiqu'il ne manquât pas des fonds ad hoc. Le charpentier agença à sa guise le clocher qui, depuis, a reçu un couronnement plus convenable. Les autels sont dus à des ouvriers de Mayenne, Messieurs GOURDIER frères. Cependant, en hommage au zèle du curé et des habitants qui l'ont élevée, Monseigneur SAUSSOL voulut les récompenser en accordant à leur église « l'inestimable privilège d'une consécration ». Celle-ci intervint le 14 septembre 1828.



Les desservants successifs

Le "pouillé" est un registre qui contient un dénombrement de tous les bénéfices ecclésiastiques situés dans un domaine géographique donné. On trouve ainsi à la maison diocésaine de Sées, le pouillé de la paroisse de Tessé-la-Madeleine dont Madame Christine POUSSIN, archiviste diocésaine, en a fait découvrir les richesses.

Le document contient en effet non seulement les éléments nécessaires pour l'assiette et la perception des redevances fiscales, mais aussi la liste complète des redevables avec les montants payés. C'est ainsi que l'on retrouve les "desservants" successifs de la paroisse de Tessé-la-Madeleine.

Une précision : c'est un document concordataire qui couvre la période de 1802 à 1995. En effet, la réforme des paroisses de 1995 s'est traduite par la suppression des anciennes paroisses, et donc de celle de Tessé-la-Madeleine, suivie de la création des nouvelles paroisses : Saint Jean-Baptiste en pays Fertois, puis Saint François en pays Fertois. Revenons-en aux desservants de Tessé-la-Madeleine :

En 1802, on trouve un abbé Pierre APPERT, dont on sait seulement qu'il fut transféré en 1806 à La Baroche-sous-Lucé.

En 1805 ou 1806, c'est l'abbé Jean BOISNARD, ancien desservant de Bresolles, qui est nommé curé. Il décède à Tessé-la-Madeleine le 16 Juin 1819 et y est vraisemblablement enterré.

En Juillet 1819, l'abbé Siméon ERNÉE, ancien vicaire à Couterne, prend ses fonctions. Ce sera le constructeur de l'église. Il décédera à Tessé-la-Madeleine le 22 août 1851 et y sera vraisemblablement enterré.

Le 1^{er} septembre 1851, l'abbé Auguste PERRIER, ancien vicaire à Notre-Dame d'Alençon, est nommé à Tessé-la-Madeleine. Il décédera dans cette commune le 16 Février 1873 et y sera vraisemblablement enterré.

Le 20 février 1873, Emmanuel Léopold FLEURY, ancien desservant de Saint-Nicolas-des-Laitiers, prend ses fonctions. Il décédera à Tessé-la-Madeleine le 20 Septembre 1892 et y sera vraisemblablement enterré.

Le 23 octobre 1892, Jean Baptiste QUINCÉ, ex-desservant de Beaulieu, est nommé. Il démissionnera le 13 mai 1925 et décédera à Perrou le 3 août 1925. Il sera enterré dans cette commune.

Le 13 mai 1925, Fernand GOUPIL, ancien curé de Glos-la-Ferrière, prend ses fonctions. Il se retirera en 1955 à La Chapelle-près-Sées où il décédera le 4 octobre 1957. Il est inhumé à Ventes-de-Bourse.

Le 3 octobre 1954, c'est Jean LOISEAU, ex-curé de Neuilly-sur-Eure, qui arrive à Tessé-la-Madeleine. Il se retire du ministère en 1979 tout en restant sur la paroisse jusqu'à sa mort. Il est inhumé à Argentan.



Dernier desservant de Tessé-la-Madeleine, l'abbé Yves PETIT est nommé le 8 juin 1979. Il est né à Couterne le 7 janvier 1936. Il fut séminariste à Flers en 1947 et à Sées en 1955.

Le 27 décembre 1962, il sera ordonné prêtre et deviendra aumônier à l'école Foch de Laigle. Le 8 juillet 1966, il sera aumônier et professeur d'instruction religieuse à l'Immaculée-Conception de Flers.

Le 8 juin 1979, il fut nommé curé de Tessé-la-Madeleine et devint le 8 janvier 1982 délégué diocésain à l'œcuménisme en collaboration avec son frère le Docteur Michel PETIT, pasteur protestant.

Avec la fondation des nouvelles paroisses, puis le départ de l'abbé LAMACHE, curé de Bagnoles-de-l'Orne, il deviendra responsable du relais paroissial de Bagnoles, fonction qu'il exercera jusqu'en 2006.

A Tessé-la-Madeleine, il s'attacha d'emblée à la décoration intérieure de l'église : restauration du retable du chœur, construction d'un autel pour dire la messe face aux fidèles, ambons, lutrin ... Mais très vite, il s'inquiéta de l'état préoccupant de l'orgue et entreprit deux restaurations en 1983 et 1996. En 2006, déchargé des fonctions de prêtre coopérateur de la paroisse Saint-Jean-Baptiste en Pays Fertois, le Père Yves PETIT enregistra un CD sur l'orgue de l'église Sainte-Madeleine et fut promu Officier des Arts et Lettres pour son action en faveur de la musique. En 2010, il sera admis à l'EPHAD de Couterne. En 2012, il célébra à Couterne ses 50 ans de sacerdoce, événement au cours duquel la médaille de la Ville de Bagnoles lui fut remise. Son état de santé déclinant, il décéda à Couterne le 7 janvier 2019, jour de son 83^{ème} anniversaire et sera inhumé dans le caveau de la famille PETIT au cimetière de Notre-Dame de Lignou à Couterne.

La décoration intérieure actuelle

Entrons par la porte principale. La nef, où se logent les fidèles, nous accueille avec 4 vitraux et 2 statues. Les deux premiers vitraux représentent les apparitions du Christ à Sainte-Madeleine à la Sainte-Baume (Provence), à gauche, et au matin de Pâques, à droite.



Les deux statues du milieu de la nef figurent à gauche Notre-Dame de Lourdes et à droite Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus.

Les deux vitraux du haut de la nef illustrent à gauche Sainte-Madeleine se convertissant à la prédication de Jésus et à droite Sainte-Madeleine sur le chemin de la Passion, témoin de Véronique essuyant le visage du Christ.

Le chœur est l'espace primordial de l'église, on y célèbre l'eucharistie :

- le retable central qui évoque la descente de Croix est entouré de deux statues :
- à gauche, Marie-Madeleine, les cheveux dénoués, tenant dans sa main gauche un fouet de flagellation
- à droite, Saint-Pierre reconnaissable à la clef qu'il porte dans la main droite.

Devant le retable, un autel central destiné à la célébration de la messe face aux fidèles a été ajouté dans le style du chœur, après le Concile de Vatican II (1965) ainsi que l'ambon, sur le devant, à droite du chœur.

Remarquez aussi en hauteur, dans le coin gauche du chœur, une belle statuette de la Vierge (fin 17^{ème}, début 18^{ème}).



La chapelle de gauche comporte un retable qui représente l'Assomption de la Vierge Marie et est entouré de deux statues : Notre-Dame de Pontmain à gauche et Saint-Joseph à droite. Le vitrail représente Saint-Louis, rendant la justice.

La chapelle de droite comporte un retable illustrant l'Ascension de Jésus et entouré de deux statues de femmes : à gauche Sainte-Radegonde reine de France (6^{ème} siècle) à laquelle une chapelle est dédiée au prieuré Saint-Ortaire, à droite Sainte-Barbe (époque romaine) avec ses deux attributs traditionnels, la tour de sa prison et la palme du martyr.

Le vitrail évoque une histoire pittoresque. Saint-Augustin (4^{ème} siècle) est en train d'écrire une œuvre maîtresse et s'étonne du manège d'un enfant qui « vide la mer » dans un trou creusé dans le sable. Ce à quoi l'enfant lui rétorque : « J'y arriverai plus facilement que toi à embrasser le mystère de Dieu ».

L'orgue mérite plus qu'un coup d'œil rapide. Pour sortir de l'église, redescendez la nef en regardant l'instrument.

Pour une église somme toute modeste, il est véritablement somptueux et particulièrement apprécié des organistes et des mélomanes.

Son buffet très ouvragé mérite grande considération. Il date du milieu du 19^{ème} siècle. On le doit au facteur d'orgues Charles LEFÈVRE, d'Abbeville. Son neveu et compagnon a reproduit en haut de la façade la rosace de l'église Saint-Wulfran d'Abbeville. On appréciait fort « les panneaux gothiques, réunissant les nuances du plus beau chêne au goût de l'art le plus exquis et à l'habileté du ciseau le plus délié ».





Quartier de la gare

Aménagements de l'avenue du Docteur POULAIN



Les travaux dans l'avenue du Docteur POULAIN se sont déroulés du 17 février au 7 mai.

Cette avenue structurante en cœur de ville intègre le projet de la gare avec des évolutions sur une desserte touristique et commerciale :

- Élargissement des trottoirs
- Piste cyclable pour rejoindre la rue des Casinos
- Agrandissement des terrasses pour les commerçants (bars, restaurants)
- Organisation du stationnement avec la circulation à sens unique.

Le volet paysager



Racines des tilleuls malades

Cette voie, auparavant bordée de tilleuls vieillissants et malades, nécessitait d'importants travaux de réfection (réseaux souterrains, assainissement). La conservation de ces arbres n'était pas compatible avec les contraintes techniques de la mise en place de la nouvelle voirie. De plus, leur état sanitaire compromettait leur pérennité à plus ou moins long terme.

Cette essence est remplacée par des troènes du Japon sur tige qui sont des arbres à feuillage persistant, à floraison mellifère et parfumée en été. Avec un développement adapté à la configuration du lieu et un système racinaire non dégradant pour les servitudes souterraines, ils supportent les évolutions du changement climatique.

A noter que le côté « taille en rideau » deux fois par an sur les tilleuls disparaît, en apportant avec cette variété de la luminosité aux façades commerciales, tout en minimisant les interventions matérielles et humaines.

Volet fleurissement avec des plantes vivaces

La création des massifs fleuris en pieds d'arbres restera en place plusieurs années avec des entretiens limités. Elles sont rustiques et résilientes en milieu urbain et réapparaissent à chaque printemps pour une floraison durable sans apports d'éléments nutritifs. Ainsi la maîtrise d'œuvre, en concertation avec les élus et le service espaces verts, a sélectionné les plantes suivantes : sauge, hémérocalle, géranium, rosier botanique et plantes couvre-sol. Ces choix, en adéquation avec le comité national des villes et villages fleuris, protègent la ressource en eau et favorisent le lien avec le retour de la nature en ville.

Travaux de l'ex-rond-point devant l'office de tourisme : nouvelle configuration



Jets d'eau sur le parvis de la gare, escalier, gradins et ascenseur descendant vers le lac



« J'essaie, je me lance », une initiative pérenne

Après le succès qu'elle a connu en 2024, l'initiative lancée par la municipalité et gérée par Thomas PARIS, manager de commerce, continue son parcours en 2025, pour permettre aux créateurs, artisans et artistes de profiter d'un espace éphémère d'activité et d'exposition à l'accès gratuit pour les visiteurs.

Le programme 2025 est déjà bien rempli, avec 17 exposants qui occupent chacun, pour une ou deux semaines, le bâtiment de l'ancienne gare, du 17 mars jusqu'à la fin de l'année.

Peinture, décoration, articles de mode, chapellerie et autres savoir-faire y sont à découvrir.

À la suite de plusieurs essais réussis, une commerçante va s'installer de façon pérenne dans ce quartier, ce qui témoigne du succès de cette initiative.



Carole FLEURY, relooking de meubles anciens

Pour plus de renseignements :

☎ 06 76 39 03 78

Mail : managerdecommerce@bagnolesdelorne.com



Boulevard LEMEUNIER de la RAILLERE : réfection complète, réseaux, trottoirs, voirie



Carrefour de la rue de La Ferté-Macé et de l'avenue Paul LEMUET : réaménagement complet en lien avec les travaux du quartier de la gare



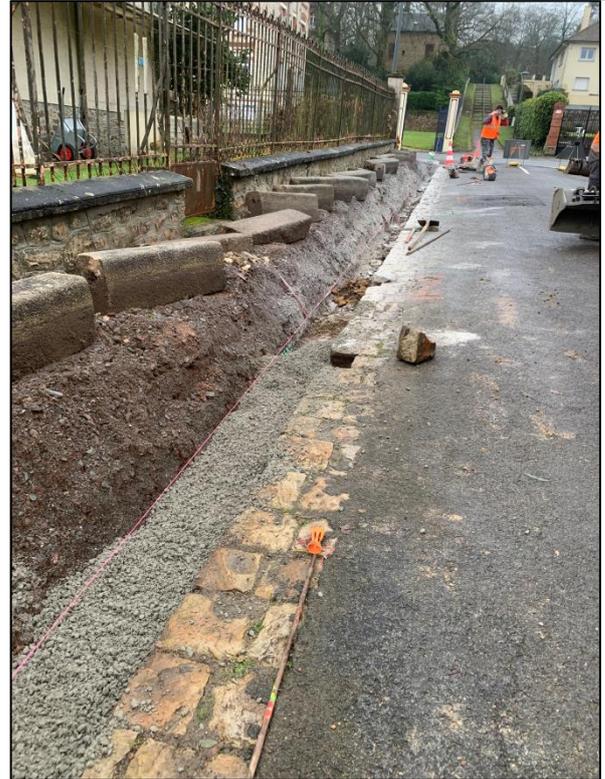
Avenue du Docteur POULAIN : réaménagement complet en lien avec les travaux du quartier de la gare



Rue Sergenterie de Javains :
effacement des réseaux



Rue Auguste BRUNEAU :
réfection des trottoirs



Escaliers et gradins square René JAMBON



Pose de l'ascenseur square René JAMBON



Coupe sanitaire d'arbres à l'hippodrome



Réserve incendie de 120m³ à l'aérodrome





Identité visuelle temporaire et SPL Destination Touristique Domfront Bagnoles

Identité visuelle temporaire



Le tourisme évolue, et avec lui, la destination Domfront Bagnoles. Une nouvelle étape est engagée en matière de communication avec l'adoption d'une identité visuelle temporaire par la SPL Destination Touristique Domfront Bagnoles. Cette identité, visible sur les supports digitaux et imprimés, n'est pas encore le logo définitif. Il s'agit d'un choix transitoire, en attente de la création d'une marque forte, représentative des valeurs du territoire.

Un pas vers la future marque

Une transition importante est en cours dans l'univers visuel de la communication touristique. La nouvelle signature graphique a récemment fait son apparition sur le site internet de la destination et sera progressivement déclinée sur les réseaux sociaux, les guides, les plans touristiques ou encore les publications imprimées. Cette identité temporaire accompagne la conception de la future marque.

Pourquoi cette identité visuelle temporaire ?

Le temps est volontairement pris pour permettre la création d'une marque construite en lien avec les partenaires du territoire. L'objectif est de développer une identité visuelle forte et cohérente, issue d'un travail collaboratif nourri par les recommandations du cabinet Protourisme. Cette nouvelle image devra incarner pleinement les valeurs et l'identité de la destination.

Un projet pour unir et valoriser tout le territoire

Ce projet reflète également la volonté d'unir les forces touristiques de Domfront en Poiraise et de Bagnoles de l'Orne Normandie, ainsi que des communautés de communes Andaines-Passais et Domfront Tinchebray Interco. L'ambition est de dépasser les limites administratives pour renforcer la visibilité de l'ensemble du territoire, en valorisant sa diversité et ses richesses. Il ne s'agit pas d'un choix au bénéfice d'un secteur en particulier, mais d'un effort partagé pour une meilleure promotion touristique.

La fusion des pages Facebook

Les réseaux sociaux, à l'instar du site internet, jouent un rôle essentiel dans la stratégie de communication numérique. Ils constituent aujourd'hui des outils majeurs dans la promotion touristique, les voyageurs consultant de plus en plus les plateformes digitales pour organiser leurs séjours. Afin de structurer cette communication et d'accroître la visibilité du territoire, une fusion des deux pages Facebook existantes est en cours.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Deux pages Facebook étaient jusqu'à présent utilisées : « Pays de Domfront » et « Be Bagnoles ». Désormais, la communication touristique sera recentrée sur une seule page, renommée « Destination Domfront Bagnoles », qui bénéficie de l'audience la plus importante. La page « Pays de Domfront » restera active pendant une phase de transition de un à deux mois, au cours de laquelle les abonnés seront invités à suivre la nouvelle page. À l'issue de cette période, elle sera fermée. Tous les contenus touristiques, événements et actualités du territoire seront alors réunis sur une plateforme unique, pour une information plus claire et plus accessible.

Des acteurs locaux du tourisme honorés par la médaille du tourisme



Le 31 mars dernier, lors de l'assemblée générale de l'UMIH61 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de l'Orne) qui s'est tenue à Alençon, plusieurs professionnels du tourisme de Bagnoles de l'Orne Normandie ont été mis à l'honneur. À cette occasion, le préfet de l'Orne a procédé à la remise des médailles du tourisme, une distinction nationale destinée à récompenser les personnes ayant contribué de manière remarquable au développement du tourisme en France.



Parmi les récipiendaires figuraient plusieurs figures bien connues de la commune. Benjamin RÉVEILLE a reçu la médaille de bronze pour son engagement professionnel dans le secteur. Stéphanie LEBAILLY s'est vue remettre la médaille d'argent, tandis que Laure QUINTON a été décorée de la médaille de bronze. Tous trois œuvrent activement à faire rayonner Bagnoles à travers leurs établissements hôteliers et restaurants.

Franck QUINTON et Yvon LEBAILLY, également décorés mais absents lors de la cérémonie car retenus à la sortie du Guide Michelin (dans lequel leur établissement, le Manoir du Lys, est une nouvelle fois distingué), ont été salués pour leur parcours

exemplaire et leur contribution durable au rayonnement de la destination.

Cette remise de médailles s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités : Chantal JOURDAN, députée de l'Orne, Christophe de BALORRE, président du Conseil Départemental, et Joachim PUEYO, maire d'Alençon, ont tous salué l'engagement de ces professionnels au service de l'attractivité touristique du territoire. La cérémonie était présidée par Roger BELLIER, président de l'UMIH61, lui-même décoré au titre de son engagement de longue date dans la profession.

Ce moment de reconnaissance fut un hommage appuyé à celles et ceux qui, par leur passion, leur professionnalisme et leur attachement au territoire, participent activement à la vitalité touristique de la région.



De gauche à droite : Stéphanie LEBAILLY (médaille d'argent), Benjamin RÉVEILLE (médaille de bronze), et Laure QUINTON (médaille de bronze).

Première édition de la Color Run de Domfront en Poirais



Le 29 mars 2025, la SPL Destination touristique Domfront Bagnoles a organisé sa première Color Run à Domfront en Poirais. Six cents participants ont pris part à cet événement festif, inspiré de la fête des couleurs « Holi » (célébration de la victoire du bien sur le mal, la fertilité et l'arrivée du printemps).

L'organisation a mobilisé soixante bénévoles issus des associations locales, qui ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Après un échauffement collectif place Saint-Julien, les coureurs ont parcouru un trajet de 1,7 km, qu'ils pouvaient doubler, en traversant des « portes » de poudres colorées.

La journée s'est poursuivie par un lancer collectif de poudre, créant une explosion de couleurs et de bonne humeur avant de se terminer par un concert en plein air. Un franc succès pour cette première édition, qui a su rassembler les participants autour du sport et de la convivialité.

L'été s'annonce rafraîchissant à la piscine municipale : nouveaux horaires, nouveaux services, nouvelles activités

Cet été, place à la baignade non-stop dans une eau à 28 degrés !



Le samedi 14 juin, la piscine municipale ouvre ses portes. Jusqu'au 31 août, cap sur un été rythmé par les plongeurs, les longueurs tranquilles, les éclats de rire autour des jeux aquatiques et de parenthèses ensoleillées entre transats et siestes bien méritées.

Cette année, fini la fermeture méridienne : le bassin vous accueille en continu, de 11h00 à 18h30. Une aubaine pour profiter pleinement de la journée, que l'on vienne pour nager sérieusement ou simplement pour faire trempette.

À noter :

- On sort de l'eau à 18h00, le temps de se sécher tranquillement avant la fermeture
- En cas d'intempéries ou de fortes pluies, la piscine pourra exceptionnellement fermer ses portes.

Bonne nouvelle : la terrasse rouvre ses portes !

C'est l'un des plaisirs de l'été qui fait son grand retour : la terrasse non-fumeurs est à nouveau accessible à tous. Que vous veniez pour une pause déjeuner, un goûter entre deux plongeurs ou simplement pour profiter du soleil, c'est le spot idéal pour savourer l'instant.

Et pour les petits creux, on a pensé à tout !

Autre nouveauté cette saison : un service de boissons fraîches et de snacking vous attend à l'accueil. De quoi combler une petite faim sans quitter l'enceinte de la piscine. Et si vous avez préféré apporter votre pique-nique ou un sandwich maison, aucun souci : tout se déguste côté terrasse, dans la bonne humeur et à l'ombre des parasols.

Petit détail à noter : le bar reste fermé.

Un programme d'activités aquatique varié

Que ce soit en semaine ou en fin de journée, la piscine vous propose une panoplie d'activités pour tous les âges et tous les niveaux, encadrées par Matthieu, le nouvel animateur sportif diplômé d'État.

Au programme :

- Cours collectifs de natation (apprentissage ou perfectionnement) pour enfants dès 6 ans, ados et adultes
- Mini-stages d'aquaphobie (3 séances par semaine)
- Cours d'aquagym et de véloaqua
- Baptêmes de plongée et mini-stages d'initiation à la plongée.

Il y en a pour tous les goûts, que vous soyez là pour progresser, vous amuser ou juste prendre du plaisir dans l'eau !



Infos et billetterie sur place ou en ligne (QR code ci-contre)

Bagnoles Normandie Trail 2025

Une édition pleine de challenges et de nouveautés !



Le Bagnoles Normandie Trail (BNT25) revient en 2025 avec un programme encore plus riche et des expériences inédites au cœur des magnifiques paysages normands. Que vous soyez coureur confirmé ou amateur en quête de nouveaux challenges, préparez-vous à vivre une aventure sportive intense et conviviale.

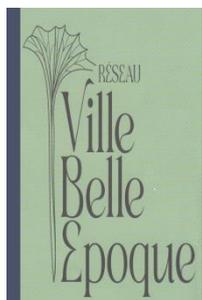
Les nouveautés 2025 : des défis, un contre-la-montre, un Handi'spot Trail Tour et un Canicross.

En solo, entre amis ou accompagné de votre chien, le BNT25 vous promet une immersion sportive unique entre sentiers techniques, nature préservée et ambiance chaleureuse.

Le programme :

- Vendredi 26 septembre
 - 19h30, contre-la-montre nocturne - 8 km
 - Samedi 27 septembre
 - 8h00 : Maratrail - 42 km
 - 8h05 : Maratrail Marche Nordique - 42 km
 - 14h00 : Semi-Maratrail - 21 km
 - 14h05 : Semi-Maratrail Marche Nordique - 21 km
- Défis Trail :
- Défi 29 km : contre-la-montre nocturne – 8 km + Semi-Maratrail - 21 km
 - Défi 50 km : contre-la-montre nocturne – 8 km + Maratrail - 42 km
 - Défi 63 km : Maratrail - 42 km + Semi-Maratrail - 21 km
 - Défi 71 km : contre-la-montre nocturne – 8 km + Maratrail - 42 km + Semi-Maratrail - 21 km
- Dimanche 28 septembre
 - 9h00 : Trail découverte - Randonnée - Marche Nordique - Handi'spot Tour Trail - 8 km
 - 10h30 : Canicross - 2,4 km
 - A partir de 11h00 : défi Kid (courses enfants : 11h00 Eveil athlé 800 m, 11h05 Poussins 800 m, 11h10 Benjamins 1600 m, 11h25 Minimes 2400 m).

« Ville Belle Époque », un réseau de patrimoines à découvrir

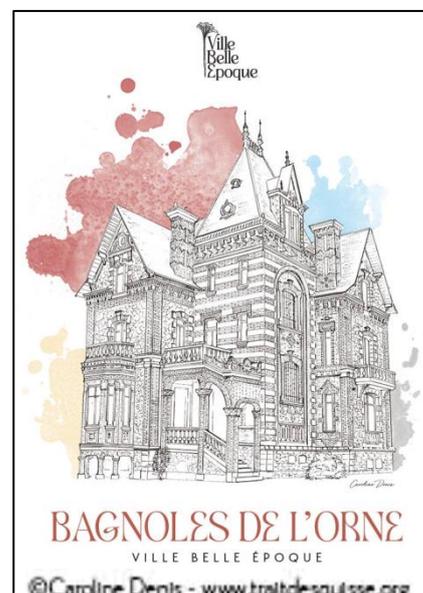


Pour mettre en valeur la période Belle Époque, allant de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à 1914, la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie a créé, avec Cabourg et Houlgate, le réseau « Ville Belle Époque ». Depuis peu, le réseau s'est étendu à Saint-Raphaël et Spa, en Belgique.

En faisant connaître au plus grand nombre cette période suspendue entre deux siècles, ce réseau travaille au rayonnement et au développement culturel des villes

adhérentes, en instaurant et diffusant la notoriété du réseau « Ville Belle Époque » comme levier d'attractivité territoriale.

Ce réseau est donc une plateforme de partage et de collaboration, où les attractivités respectives s'inspirent du travail de chacune des villes.



Vitrine culturelle, calendrier alterné

Entre expositions, conférences, fêtes culturelles, parcours découverte et autres animations, le réseau « Ville Belle Époque » est une vitrine du rayonnement des actions individuelles et collectives portées par les villes du réseau. Le tout est gouverné par les principaux élus des villes adhérentes ainsi que par un bureau composé d'un collège d'experts. Pour représenter Bagnoles de l'Orne Normandie, le maire de la ville, Olivier PETITJEAN et Arnaud BOULANGER, maire adjoint délégué au tourisme font partie de la gouvernance du réseau.

La SPL Destination Touristique Domfront Bagnoles gère localement l'organisation de ces manifestations, comme par exemple la « Fête Belle Époque ». Prévues une année sur deux, Bagnoles de l'Orne Normandie retrouvera sa « Fête Belle Époque » en 2026. Domfront en Poiraise aura la vedette en 2025, du 01 au 03 août, pour sa manifestation « Les Médiévales ».

Petites Cités de caractère

Petites cités, fort caractère !



Avec son cadre bucolique et verdoyant, son quartier Belle Époque et son château, Bagnoles de l'Orne Normandie est labellisée, depuis décembre 2022 « Petites Cités de caractère » et a intégré son réseau ornaï qui compte neuf autres villes remarquables : Bellême, Domfront en Poiraise, Écouché, La Perrière, Le Sap, Longny-au-Perche, Saint-Céneri-le-Gérei, Mortagne-au-Perche et Sées.

Le label s'appuie sur une charte de qualité créée en 1977 en Bretagne, avant de regrouper ses réseaux historiques pour une charte nationale commune en 2009.

Cette charte, actualisée en 2018 pour intégrer les lois NOTRe (Nouvelle organisation de la République) et CAP (Création, Architecture et patrimoine), s'est construite en deux volets comprenant des critères préalables et une trentaine d'engagements fondamentaux.

Parmi ceux-ci, l'aide aux particuliers pour le maintien du patrimoine et la prise en compte de l'environnement dans un engagement durable.

De fait, chaque commune doit répondre à 5 critères obligatoires et 7 engagements, dont le détail est présenté sur le site www.petitescitesdecaractere.com

La station a mis en place des activités liées à ce label : en 2023, une animation spécifique au quartier Belle Époque, en 2024, la visite guidée de l'exposition Louise BARBU.

Le 9 novembre 2025, ce sera une animation au château sur le thème des rencontres « d'outre-tombe ».



Actuellement, le réseau PCC organise des manifestations pour fêter les 50 ans des « Petites Cités de caractère de France » et les 10 ans des « Petites Cités de caractère Orne ».



Né en 1961, c'est le plus grand rassemblement européen de cavaliers randonneurs.

Cette manifestation organisée par le CNTE* et la FFE**, pour sa 55^{ème} édition, fera une arrivée remarquée à Bagnoles de l'Orne Normandie, site d'accueil du 25 au 27 juillet 2025. L'évènement se déroule en deux temps : la randonnée d'approche et le week-end sur site.

Environ 1 000 cavaliers venus de France mais aussi de l'étranger, de l'Europe au Maroc en passant par le Canada et les États-Unis, vont entamer leur randonnée d'approche pour arriver dans la commune.

Ces 1 000 cavaliers et leurs 850 équidés, vont vivre et proposer 3 jours de festivités dans un village-exposants comptant 40 stands qui attendront de 5 à 10 000 spectateurs et visiteurs sur le week-end.

Le cheval, roi en Normandie

Dans ce département où le cheval occupe une place de roi, c'est le comité d'organisation du Comité Régional de Tourisme Équestre de Normandie, créé spécialement pour l'occasion et présidé par José CASTAÑEDA, qui a déposé sa candidature auprès de la FFE.

Le projet s'est appuyé sur la politique régionale équine qui mise sur le cheval comme facteur d'attractivité touristique et de rayonnement de la Normandie jusqu'à l'international.

Pour accompagner au mieux les équirandins

dans leur périple, cinq itinéraires d'approches sont prévus pour les faire arriver sur le site de l'aérodrome des Bruyères où sera implanté le village-exposants, avec un immense barnum de restauration, une carrière d'animations et de spectacles, un terrain de Mountain trail, sans oublier les food-trucks pour la restauration, les buvettes, une zone de paddocks et de bivouac, des sanitaires et douches ainsi qu'un parking pour les cavaliers et les visiteurs, le tout géré par une armée de bénévoles.

Un programme haut en couleurs

Le spectacle d'ouverture est prévu le vendredi 25 juillet à 18h00 dans la carrière autour du dressage de haute école et de la relation homme-cheval.

Samedi 26 juillet de 14h00 à 18h00, ce sera le défilé de l'ensemble des randonneurs équestres dans les rues de la ville, avec un passage par le château pour une présentation des équipes au grand public.

De 18h30 à 20h00 et de 22h30 à 23h00, un spectacle de gala inoubliable sera proposé, mêlant dressage et cascades pour un tableau de voltige avec jeux de lumière et de feu.

Programme complet et renseignements :

<https://equirando.ffe.com/programme-et-tarifs/>

* CNTE : Comité National de Tourisme équestre

** FFE : Fédération Française d'Équitation



« Cheval », un spectacle inédit et fantastique !

En prélude à la manifestation Équirando, un spectacle proposé par la Compagnie PARIS BENARES va offrir une rencontre inédite et fantastique entre les spectateurs et un cheval, mais pas n'importe lequel ! « Cheval », c'est son nom, est un équidé automate dans la même lignée que les célèbres machines de Nantes, presque plus vrai que nature.

Imaginez une créature de quatre mètres de haut, curieuse de son environnement. Elle observe la foule, la renifle, entre crainte et amusement, entre défi et jeu, avant de se prêter à une parade, un rendez-vous improbable où une personne sortie de la foule va apprivoiser l'animal fantastique.

Une rencontre d'environ une heure entre l'humain et l'animal, entre la grâce et la mécanique, au milieu des spectateurs. Ce duo improbable et cette foule vont-ils s'apprivoiser, s'aimer, s'aider ? À travers la danse et la poésie, « Cheval » contera une fable éternelle et organique, son histoire, la nôtre.



Cette déambulation fantastique à ne surtout pas manquer se déroulera le vendredi 25 juillet dès 21h00, dans le cadre des « Vendredis de l'été », depuis l'office de tourisme jusque dans la rue des Casinos, qui sera, pour l'occasion, fermée à la circulation.

Green Destinations



Enquête Habitants – L'engagement durable de Bagnoles de l'Orne Normandie

Depuis l'obtention du label Green Destinations niveau Or en 2022 (1ère destination en France), témoignant de son engagement envers le tourisme durable, Bagnoles de l'Orne Normandie a renouvelé cette certification en 2024 et a obtenu le niveau Platine.

Dans ce cadre, afin de mesurer votre perception de la démarche responsable engagée par la ville, votre propre engagement et l'impact du tourisme sur votre quotidien, la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie sollicite votre participation à une enquête.

Les objectifs de cette enquête ?

- Comprendre votre perception du tourisme et de son développement
- Évaluer l'impact du tourisme sur votre vie quotidienne
- Mesurer l'engagement des habitants et leur sensibilité au développement durable.

Pour répondre à cette enquête dont la durée est estimée à 10 min, il vous suffit de flasher le QR Code ci-dessous, ou de venir la chercher en mairie ou à l'office de tourisme. Que vous soyez résident principal ou secondaire, votre avis compte !
Le petit bonus : courant septembre, un tirage au sort sera réalisé parmi les répondants permettant à 5 d'entre vous de recevoir un lot symbolique.



Merci de votre participation précieuse.



Tennis

En ce début d'année 2025, les deux tournois internationaux ont été organisés par le Tennis Club Bagnolais sous l'égide de la Fédération Française de Tennis et de la Fédération Internationale de Tennis.

Pour ces deux événements, la remise des prix s'est faite en présence de Monsieur le Maire de Bagnoles de l'Orne Normandie, de Sylvaine FOURRE, adjointe aux sports, et de Gilles POUSSIN, président du Comité de l'Orne de Tennis et vice-président de la Ligue de Normandie.

Tournoi des futurs champions avec points ATP (*Association of Tennis Professionals*)

Du 19 au 26 janvier, la 16^{ème} édition des internationaux masculins a mis en compétition 60 joueurs venus de trois continents et douze pays. Parmi eux, 21 français dont un normand, malheureusement sorti prématurément.

Les deux phases de qualification ont retenu 8 joueurs pour le tableau final.



Le mercredi 22 janvier, des jeunes des écoles de tennis de l'Orne ont pu échanger des balles avec les joueurs professionnels.

Parlons résultats :

- En finale du double homme, la paire française s'est inclinée face à la paire italienne
- En finale du simple, le français Lucas BOUQUET a été battu par l'italien Filippo ROMANO sur le score de 7-6, [6], 6-0.

Ce tournoi mobilise une cinquantaine de bénévoles qui assurent la mise en place, l'accueil, la sécurité, l'entretien des courts, le transport, la restauration sans oublier la logistique de fin de tournoi.

Tournoi Seniors + avec points ITF (*International Tennis Federation*)

Du 29 mars au 5 avril a eu lieu la 30^{ème} édition bagnolaise de ce tournoi qui voit des participants âgés de 50 à 85 ans. Neuf nations représentées par 124 participants dont 80 français (15 normands, 3 Bagnolais) se sont affrontées.

Parmi eux, il faut noter la présence de plusieurs champions de France ainsi que 8 champions ou ex-champions du monde.

Toutes les catégories d'âges ont joué les finales simple dames, simple messieurs, double dames, double messieurs et double mixte, ce qui représente 28 tableaux différents.

Merci aux bénévoles qui, durant une semaine de compétitions intenses, assurent la bonne et belle réussite de ce tournoi.



Le cyclotourisme dans tous ses états

Pour les amateurs de cyclotourisme, le dimanche 30 mars a été une journée bien remplie, qui a vu se dérouler le critérium départemental du jeune cyclotouriste et le concours d'éducation routière. La journée, organisée par l'association cyclotouriste d'Andaine, s'est déroulée à Bagnoles et ses environs, entre les communs du château et la forêt d'Andaine. Une quarantaine de jeunes y ont participé, venus des quatre clubs : Les Écureuils de Domfront, les RCVV de Flers, Les Randonneurs du Perche et Les Cyclotouristes d'Andaine.



Théorie et pratique

Le concours, décliné sous forme ludo-éducative, sert à vérifier l'aptitude des jeunes à se déplacer en sécurité dans le milieu urbain.

Destiné aux jeunes licenciés de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), âgés de 8 à 12 ans, il concrétise et valide les connaissances acquises au sein du programme éducatif des clubs locaux.

Un atelier de plusieurs tests permet d'obtenir un maximum de 400 points, entre connaissance des panneaux de signalisation routière, des pièces mécaniques, mise en situation et suivi d'un itinéraire en ville.



Le critérium, pour les licenciés FFCT âgés de 13 à 18 ans, s'est déroulé en trois catégories : minimes (13-14 ans), cadets (15-16 ans) et juniors (16-18 ans), qui ont tout donné pour récolter les 840 points répartis sur cinq épreuves : code de la route, connaissance générale, orientation, rallye, mécanique.

Un panel complet aux règles bien définies démontre que le cyclotourisme ne consiste pas seulement à enfourcher un vélo pour partir au gré des envies, mais bien une maîtrise de cette discipline qui allie plaisir, respect des règles en vigueur, compétences et maîtrise de soi, en sachant lire des cartes, comprendre, maîtriser l'environnement et sa machine pour faire de cette discipline un réel plaisir.



Forum des associations

Vendredi 5 septembre 2025 à partir de 16h30 dans les communs du château.

Association Le Jardin Musical



En 2025, l'association « Le Jardin Musical » fête ses 25 années d'existence.

Cette association, créée en 1999 par Manuela CHEVALIER, artiste chanteuse locale, a pour but d'initier les enfants au chant et à la musique. Afin de mettre tous ces chanteurs en herbe en condition professionnelle sur une scène, elle crée des spectacles à thème. Environ 1500 élèves ont suivi cet enseignement depuis sa création.

Le 18 janvier sur la scène du Centre d'Animation et de Congrès, les

chanteurs du Jardin Musical ont présenté un spectacle en lien avec ses 25 ans.

Pour cet anniversaire, Manuela a souhaité réunir des anciens élèves, pour la plupart devenus adultes et voir parents à leur tour, sur la même scène avec les jeunes élèves actuels. Se retrouver après tant d'années fut un bonheur partagé avec beaucoup d'émotions et de souvenirs.

Association des Amis de l'Orgue

Le 14 juillet 1994, à l'instigation du Père Yves PETIT, une association « Amis de l'Orgue » de l'église de Tessé-la-Madeleine fut fondée par Gérard LOUVEL, président, Denise VIVET, secrétaire, Nicole BERNARD, vice-présidente, et Alain BERGUE, trésorier. Le 1^{er} mars 2004, elle devint officiellement « Association des Amis de l'Orgue de Sainte-Madeleine de Bagnoles-de-l'Orne », avec l'objet suivant :

En liaison avec la ville, propriétaire, et la paroisse, affectataire : participer sous la vigilance de l'organiste titulaire, au bon entretien de l'instrument et, le cas échéant, provoquer les réparations ou restaurations nécessaires; assurer par tous les moyens médiatiques existants ou à venir la promotion de l'instrument et l'intérêt des curistes, des touristes, des enfants, des associations, pour le monde de l'orgue, et en particulier celui de Sainte-Madeleine, participant ainsi, dans le domaine culturel, (notamment par l'organisation de concerts), à l'animation de la station.

L'Association est heureuse d'être au service d'un bien bel instrument et vous conte son histoire et sa situation actuelle.

1856 / 1858 les origines de l'orgue : Charles LEFÈVRE

En 1856, l'abbé PERRIER, curé de Tessé-la-Madeleine, veut doter son église d'un orgue. Il s'adresse d'abord au curé de Saint-Samson, près de Pré-en-Pail, facteur d'orgues amateur qui lui fournit un instrument de sa confection. Ce n'est pas une réussite. Les jeux, la soufflerie, les mécanismes sont insuffisants. Il faut contacter un facteur d'orgues professionnel.



En 1858, il fait affaire avec Charles LEFÈVRE, d'Abbeville, lequel construit un orgue neuf avec son buffet (toujours en place aujourd'hui), une soufflerie, deux claviers, 23 jeux, 1700 tuyaux. La satisfaction est unanime. On dit que cet orgue est « l'un des plus beaux de Normandie ». Au fil des ans, l'instrument est entretenu, mais malheureusement le plus souvent par des organiers ambulants qui font plus de dégâts, voire de vols de tuyaux, que de la maintenance efficace.

1954 / 1969 le sauvetage de l'orgue : Roger LAMBERT

En 1954, l'abbé LOISEAU, curé, fait appel à Roger LAMBERT, facteur d'orgues au Mans. Celui-ci s'attelle à la tâche et finit par proposer un plan de sauvetage qui s'étalera de 1967 à 1969 : remise en marche de l'orgue devenu inutilisable, remplacement de jeux disparus et extension du pédalier. L'orgue reprend vie. En août 1968, Jean-Jacques GRÜENENWALD donne un premier récital, événement sans précédent à Tessé, et qui sera le point de départ d'une série de concerts qui, à chaque saison thermale, attireront de bons concertistes et un large public. Mais essoufflement forcé pour un orgue plus que centenaire, la soufflerie devient défectueuse, les mécanismes fatiguent, les vers attaquent les éléments en bois ...

1980 / 1984 le relevage complet de l'orgue : Jean-Georges et Yves KOENIG

En 1980, l'abbé Yves PETIT, nouveau curé, prend conscience de la situation et contacte les facteurs d'orgues Jean-Georges et Yves KOENIG de Sarre Union (Bas-Rhin) qui adressent un devis le 6 novembre. Celui-ci ayant été approuvé et le marché signé, l'orgue est démonté en janvier 1983 et le remontage achevé en décembre. Les mécanismes ont été révisés, tous les bois traités contre les vers, la soufflerie refaite, l'harmonie a été reprise « afin d'obtenir un ensemble homogène et mieux équilibré » notamment pour les jeux de mutation et les anches. Une « voix humaine » a été ajoutée.

1996 la reconstruction de l'orgue : Jean-François DUPONT

Lors de l'intervention des frères KOENIG, on s'était demandé s'il fallait concevoir un projet global et on avait abandonné. Le relevage KOENIG a maintenu l'orgue en état de marche pendant dix ans. La tuyauterie était intéressante, mais la mécanique ancienne n'était plus de bonne qualité. On dépannait parfois les transmissions avec des trombones !

Contacté par le Père Yves PETIT, Jean-François DUPONT, facteur d'orgues à Caen, proposa de reconstruire un orgue neuf dans le buffet existant en ajoutant un 3^{ème} clavier et en y rapatriant les tuyaux du Récit nichés derrière l'organiste. On conservait, en les ré-harmonisant, la quasi-totalité des jeux existants et on ajoutait trois jeux neufs : le larigot du Positif et la trompette 8 et le Posaune 16 de la pédale.

Composition de l'orgue			Claviers côté droit
Orgue de l'église Sainte Madeleine de Bagnoles de l'Orne			
Composition actuelle (24 jeux)			
<p>Grand orgue (56 notes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourdon 16 • Montre 8 • Bourdon 8 • Prestant 4 • Doublette 2 • Plein jeu 4r • Trompette 8 • Clairon 4 	<p>Positif (56 notes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bourdon 8 • Salicional 8 • Flûte à cheminée 4 • Quarte 2 • Nasard 2 2/3 • Tierce 1 3/5 • Larigot 1 1/3 • Cromorne 8 • Voix humaine 8 + Tremblant 	<p>Récit (32 notes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cornet 5r • Hautbois 8 <p>Pédale (30 notes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soubasse 16 • Flûte 8 • Flûte 4 • Bombarde 16 • Trompette 8 	
<p>Tirasses Grand orgue et Positif. Accouplements à tiroirs Positif/Grand orgue et Récit/Grand orgue.</p>			

Ce qui frappe l'amateur éclairé est sans doute l'absence de boîte expressive. Dans l'orgue antérieur, en effet, les sept jeux du Récit étaient enfermés dans une niche située derrière l'organiste et dotée de volets mobiles commandés de la console, ce qui permettait d'obtenir des effets de crescendo/décrescendo. Avec le retour à une esthétique

baroque et classique, il fallut supprimer ce dispositif et renoncer par la force des choses aux répertoires trop symphoniques.

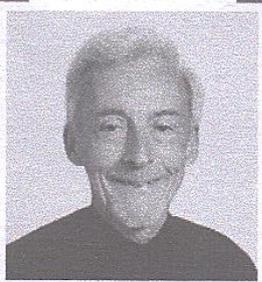
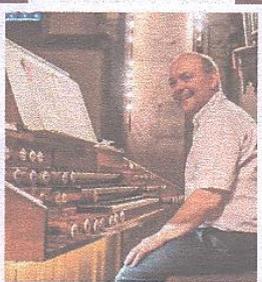
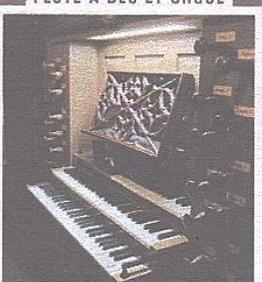


Mais alors que peut-on jouer sur cet instrument ? On ne peut faire mieux que de citer Jean François DUPONT le facteur d'orgues : « L'esthétique retenue s'est orientée vers l'orgue classique français, avec toutefois une ouverture vers la littérature allemande, sans pour autant interdire l'exécution de la littérature XIX^e et XX^e ».

Sauf à risquer de les dénaturer, on peut difficilement interpréter les grandes pièces symphoniques de FRANCK, VIERNE et WIDOR par exemple, mais les organistes prennent largement leur plaisir en jouant tous les baroques et classiques français et allemands ainsi que des romantiques ou des contemporains judicieusement choisis.

Les concerts connaissent de beaux succès. Nantis de curistes, ils sont de plus en plus appréciés. A raison de neuf concerts par an (un par cure thermale de mi-avril à mi-octobre), la fréquentation s'est établie en 2024 à une moyenne de 140 personnes par concert dans une fourchette de 90 (le 21 avril) à 250 (le 31 juillet). Sées et Alençon ne font pas mieux.

Programme des concerts à partir de juin 2025 :

<p>RÉCITAL D'ORGUE</p> 	<p>Buxtehude, Bach, Piroye, Grigny.</p> <p>Interprète : Olivier Thuault, titulaire de l'orgue de l'église Notre-Dame de Villedieu-les-Poêles.</p> <p>DIMANCHE 15 JUIN 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>	<p>RÉCITAL D'ORGUE</p> 	<p>L'Europe du XVII^e siècle (Tomkins, Sweelinck, Frescobaldi, Correa de Auroxo, Du Courroy, Scheidemann...).</p> <p>Interprète : François Moreau, titulaire de l'orgue de l'église St-Pierre de Coutances.</p> <p>MERCREDI 20 AOÛT 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>
<p>ORGUE ET CLARINETTE</p> 	<p>Bach, Mozart, Saint-Saëns, Fauré.</p> <p>Interprètes : Mickaël Durand, titulaire du grand-orgue de la cathédrale St-Pierre de Nantes, Cyrille Ortola, clarinette.</p> <p>MERCREDI 09 JUILLET 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>	<p>RÉCITAL D'ORGUE</p> 	<p>Buxtehude, Bach, Pierné, Langlais.</p> <p>Interprète : Marie-Flore Outin, organiste de chœur de l'abbatiale St-Etienne de Caen.</p> <p>DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>
<p>ORGUE ET VIOLON</p> 	<p>Bach, Haendel, Massenet, Elgar.</p> <p>Interprètes : Emmanuel Hocdé, titulaire du grand-orgue de la cathédrale St-Trinité de Laval, Christophe Hocdé, violon.</p> <p>MERCREDI 30 JUILLET 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>	<p>VIOLON, VOIX ET VIOLE DE GAMBE, FLÛTE À BEC ET ORGUE</p> 	<p>Corrette, Balbastre, Schickhardt, Albinoni, Bach, Koelwijn.</p> <p>Interprètes : Jean-Claude Duval, Michel Garouis, organistes de l'église St-Madeleine de Bagnoles de l'Orne, Ouliana Descamps, violon, Geneviève Pradère, viole de gambe, Patrick Grandin, flûte à bec.</p> <p>DIMANCHE 05 OCTOBRE 17H</p> <p>GRATUIT LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS</p>

Expression de la minorité municipale

Par Jean GAULUPEAU et Nadine BELZIDSKY – Conseillers Municipaux



L'eau, bien précieux, a déclenché la nouvelle guerre entre l'Inde et le Pakistan.
L'accès à l'eau est au cœur de maints conflits mondiaux.

Modestement mais de manière vitale pour BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, l'eau du lac et de la Vée seront au cœur du débat des élections municipales.

Pas que ! Le Maire ne sait pas s'il sera ou non candidat.

Il devra s'expliquer sur les dépenses et emprunts dont il a accablé la ville, l'intérêt économique, esthétique, patrimonial, des tonnes de béton dont il a affublé le quartier de la gare et le square de Contades, ses achats immobiliers alourdissant un patrimoine non entretenu et guère utilisé : local de la couturière à TESSE, Auberge Fleurie ex-La Lorraine aux destinations changeant au fil des mois, ex-mairie de BAGNOLES-Lac vouée aux courants d'air, Village du Cheval où l'indemnité d'assurance n'a que peu dissimulé un coût bien plus élevé, pour des activités toutes abandonnées ou avortées.

Dans le même temps, les trottoirs ne sont pas entretenus et nos concitoyens comme nos curistes et visiteurs ne sont pas en sécurité lorsqu'ils les empruntent.

Il est vrai que l'équipe de la majorité a fait pire avec du neuf, en bâtissant le périlleux escalier de la gare.

Le Maire pourra déposer son bilan aux pieds des électeurs pour savoir s'ils lui accordent une prolongation d'activité.

SAURONS-NOUS PROPOSER MIEUX ?

Oui, avec respect de l'argent public, attention aux besoins de nos Bagnolais et Bagnoles, choix raisonnables comme pour le lac qui attend depuis plus de 20 ans son nettoyage de printemps et une solution écologique à un désenvasement durable, sans porter atteinte à son image.

Nous espérons que vous trouverez et lirez notre article, que le Maire-facétieux- s'est ingénié jusqu'ici à déplacer dans le journal, en supprimer tout titre, voire toute signature, refuser toute photographie alors que le bulletin en déborde, imprimé en caractères improbables.

Pour la cérémonie des vœux à la population, il plaçait sur l'estrade ses 2 conseillers d'opposition derrière tous les autres, surtout les plus grands.

Echappant à cette mascarade, nous avons choisi l'agrément de rester parmi les Bagnolais sans monter sur l'estrade.

La menace d'une plainte pénale pour discrimination à raison des opinions politiques commise par une personne dépositaire de l'autorité publique (art. 225-1 et 432-7 du Code) le convaincra-t-elle de respecter la règle démocratique ?

Nous le saurons comme vous à la parution.

Nous vous souhaitons un bel été, que l'ouverture de l'avenue du Dr Poulain et de l'avenue de la Lisière vous apporte des satisfactions à la hauteur des vingt millions dépensés, que les plantations « incluses dans le prix » fassent oublier les arbres coupés.



Juin

Du 31 mai au 1^{er} juin

Fête des Plantes : « Entre ville et jardin »

Salon du mieux-être, de la mode et de l'artisanat - 2^{ème} édition

Dimanche 8 juin

Cyclisme : championnat Elite de Normandie

Samedi 21 juin

Fête de la Musique

Samedi 21 juin

Pétanque : grand prix de la ville

Du 30 juin au 14 septembre

Exposition photographique : « Cheval[es] féminin et pluriel »

Juillet

Du 30 juin au 14 septembre

Exposition photographique : « Cheval[es] féminin et pluriel »

Du 04 juillet au 22 août

Les Vendredis de l'Été - 28^{ème} édition

Du 06 juillet au 24 août

Les Clés de Bagnoles (les dimanches) - 22^{ème} édition

Lundi 14 juillet

Fête nationale : courses hippiques, animations de rue et feu d'artifice

Du 14 juillet au 03 août

Exposition sur l'histoire du cheval en Normandie :

« Le cheval en Normandie, toute une histoire ! »

19 et 20 juillet

Vide-greniers de la Sainte-Madeleine

19 et 20 juillet

Cinéma de plein-air et animations dans le cadre de la Sainte-Madeleine

Du 25 au 27 juillet

Courses hippiques le dimanche

Équirando 2025 en centre-ville et à l'aérodrome

Août

Du 14 juillet au 03 août

Exposition sur l'histoire du cheval en Normandie :

« Le cheval en Normandie, toute une histoire ! »

Vendredi 15 août

Fête du 15 août : courses hippiques, animations de rue et feu d'artifice

Du 04 juillet au 22 août

Les Vendredis de l'Été - 28^{ème} édition

Du 06 juillet au 24 août

Les Clés de Bagnoles (les dimanches) - 22^{ème} édition

Dimanche 31 août

Courses hippiques

Septembre

06 et 07 septembre

Cyclisme : championnat de Normandie de gravel

Samedi 13 septembre

Tour de l'Orne masculin

20 et 21 septembre

Journées du Patrimoine

Du 26 au 28 septembre

Bagnoles Normandie Trail

Dimanche 28 septembre

Concert du Septembre Musical de l'Orne avec Rhoda SCOTT

Octobre - Novembre

Du 31 octobre au 2 novembre

La Ville aux Enfants

Novembre - Décembre

Villes et Villages Illuminés www.villagesillumines.fr/

(cf. offices de tourisme de Domfront et Bagnoles)



Services de la mairie

Hôtel de Ville

Allée Alois Monnet

61140 Bagnoles de l'Orne Normandie

02 33 30 73 73

mairieaccueil@bagnolesdelorne.com

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à

17h00 - Permanence état civil et élections,

le 1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h30

Mairie-annexe de Saint Michel des Andaines

15 rue de la Forêt

61600 Bagnoles de l'Orne Normandie

02 33 37 02 84

le lundi et jeudi de 15h30 à 17h30

Régie eau et assainissement

Hôtel de Ville - 02 33 37 71 16

eauetassainissement@bagnolesdelorne.com

le lundi et mardi de 14h00 à 17h00 - Services tech-

niques (urgences 24h/24h) : 02 33 37 81 43

Communauté de communes Andaine-Passais

26 avenue Léopold Barré

61140 Juvigny Val d'Andaine

02 33 37 95 15

accueilsiege@ccandainepassais.fr

Autres services

SPL Destination touristique

Domfront Bagnoles

Hôtel de Ville

02 33 30 73 93

secretariat@bagnolesdelorne.com

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30

Office de tourisme

Place Jean Pierre BLOUET

02 33 37 85 66

tourisme@bagnolesdelorne.com

Groupe scolaire Lancelot

Rue Mademoiselle Normand

02 33 37 80 59

ce0610667u@ac-caen.fr

La Boîte à Malices

(Multi-accueil 0-4 ans)

02 33 30 89 61

laboiteamalice@orange.fr

Accueil Collectif de Mineurs

Rue Mademoiselle Normand (dans les locaux du

groupe scolaire Lancelot)

Johan TERRIER 06 33 41 78 72

acmbagnoles@ccandainepassais.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville

02 33 30 73 73

mairieaccueil@bagnolesdelorne.com

Appels d'urgence	SAMU : 15	GENDARMERIE : 17	POMPIERS : 18	Centre antipoison et de toxicovigilance d'Angers : 02 41 48 21 21
Appel d'urgence européen : 112		Cyber harcèlement et harcèlement scolaire : 3018		Violence Femmes info : 3919
COLLECTE DES DECHETS	Collecte des déchets Ordures ménagères	Bagnoles - Lac	Bagnoles - Château	Saint Michel des Andaines
	Tri sélectif	Lundi	Lundi	Jeudi
	Déchèteries	Jeudi Semaine paire	Jeudi Semaine impaire	A déposer dans les 3 containers (papier, plastique ou verre)
		Couterne ou Juvigny sous Andaines	Couterne ou Juvigny sous Andaines	Couterne ou Juvigny sous Andaines

Retrouvez l'actualité de Bagnoles de l'Orne Normandie sur www.ville-bagnolesdelorne.com et sur l'application IntraMuros.

Bulletin Municipal
Bagnoles de l'Orne Normandie
juin 2025
numéro 11